

Tous les hommes d'affaires savent que faire de la publicité dans la "Patrie", c'est placer son argent à gros intérêt.

La Patrie

Le nombre toujours croissant des annonces dans la "Patrie" est le juste critérium du rendement de la publicité de ce journal.

31^e ANNEE—No 146—DOUZE PAGES

MONTREAL LUNDI 16 AOUT 1909

LE NUMERO : UN CENTIN

L'Association D. R. A. s'abstient du concours

(DEPECHE SPECIALE A "LA PATRIE")
OTTAWA, Ont., 16. — L'Association D. R. A. a décidé de ne pas envoyer d'équipe de tireurs pour le concours du trophée Palma aux Etats-Unis.

La perception de la taxe de l'eau

Le trésorier de la ville, M. Robb, déclare que la perception de la taxe de l'eau se fait beaucoup mieux, cette année que les années passées, et que tout indique que la ville va encaisser de grosses sommes cette année. M. Robb dit que les contribuables semblent se prévaloir davantage de la faculté qu'ils ont de payer par versements d'ici au mois de septembre.

La paix conclue à Glace Bay ainsi qu'à Fort William

(DEPECHE SPECIALE A "LA PATRIE")
OTTAWA, 16. — Le règlement de la grève des mineurs de charbon à Glace Bay, N. E., est confirmé au ministère du travail. On rapporte également que les difficultés ouvrières du Grand-Tronc-Pacifique sont aussi réglées, ainsi que celles des employés du Pacifique Canadien à Fort William.

Les bébés meurent comme des mouches

Le nombre total des décès enregistrés à Montréal, la semaine dernière, a été de 198, dont 118 représentent le total des enfants morts au-dessous de cinq ans. Quatre-vingt-trois sont morts au-dessous de six mois, 43 au-dessous d'un an, 6 au-dessous de 2 ans et 16 au-dessous de 5 ans. Le nombre des naissances enregistrées a été de 281, dont 133 garçons et 131 filles.

Les prix d'excursion du "Retour à Montréal"

\$42.15. — C'est ce qu'il en coûtera aux gens de Winnipeg pour venir à Montréal pendant les fêtes de "Retour à Montréal". Les compagnies de chemin de fer du Canada et des Etats-Unis s'attendent à avoir cent mille personnes à transporter à l'occasion de ces grandes fêtes. On fait des annonces extraordinaires pour attirer le plus grand nombre d'anciens montréalais qu'il soit possible d'avoir.

L'Hon. Rodolphe Lemieux et les pêcheurs du Barachois

(DEPECHE SPECIALE A "LA PATRIE")
PERCE, Qué., 16. — L'Hon. Rodolphe Lemieux, ministre des postes et député de Gaspé aux Communes, est venu à Percé, pour s'intéresser au sort des vingt-cinq malheureux pêcheurs du Barachois qui sont accusés d'avoir enlevé les caissons du pont de chemin de fer qu'on est à construire sur la rivière. On croit maintenant que cette difficulté se règlera à l'amiable.

La vaccination dans les écoles de la ville

Le 30 août courant, les quatorze inspecteurs médicaux des écoles ouvriront chacun un bureau de vaccination gratuite, en vue de l'ouverture des classes. En vertu des règlements tout enfant fréquentant une école quelconque, dans la ville de Montréal, doit être muni à son entrée dans cette institution d'un certificat de vaccination.

Le progrès du G. T. R. impressionne Sir C. R. Wilson

On semble confirmer dans les cercles de chemin de fer la nouvelle que Sir Charles Rivers Wilson, le président du Grand-Tronc, qui en ce moment est à faire l'inspection de la ligne de sa compagnie, a favorisé l'idée de transporter le bureau de direction du Grand-Tronc de Londres au Canada.

L'entretien des chemins à la Pointe-Claire

Le juge Tait, entend aujourd'hui au mérite la cause de Samuel E. Leichtenhein, contre la municipalité de St-Jochim de la Pointe-Claire. On sait qu'il s'agit d'un "Mandamus" pour forcer cette municipalité à entretenir dans un meilleur état la route principale de la Pointe-Claire à Sainte-Anne de Bellevue et les deux routes conduisant aux stations de Beaconsfield et de Beaurepaire. Le demandeur conclut à ce qu'à défaut de se conformer au jugement à être rendu, la municipalité soit condamnée à la pénalité ordinaire, soit \$2,000.

SUICIDE D'UN MATELOT FEU M. W. J. BRENNAN

(Dépêche spéciale à La Patrie)
QUEBEC, 16. — A l'enquête du coroner, tenue sur le cadavre du Suédois Otto Stollebel, qui a été trouvé noyé dans le fleuve, il a été établi, que le malheureux s'était jeté volontairement à l'eau. Comme on le pensait, un verdict de "trouvé noyé" a été rendu.

A LA MEMOIRE DES IRLANDAIS MORTS DU TYPHUS, A LA GROSSE-ISLE

Mgr Sbarette, représentant du Souverain Pontife, dévoile solennellement le monument de granit qui perpétuera le souvenir des victimes de la funeste épidémie de 1847-48. — Tous les crateurs rendent hommage au dévouement des Canadiens-Français qui bravèrent les horreurs de la fièvre pour secourir les innombrables victimes du fléau.

UN PLEIN SUCCÈS COURONNE LA CÉRÉMONIE D'HIER

(Spécial à la PATRIE)
QUEBEC, 16. — A peu près tout ce qu'il y a d'Irlandais à Québec et bien d'autres fils d'Erin venus de tous les points du Canada et des Etats-Unis, assistaient hier au dévoilement du monument élevé à la mémoire des Irlandais qui moururent en 1847 et 1848 à la Grosse-Isle, victimes de la fièvre.

C'est dire qu'il y avait foule, hier à la Grosse-Isle. Dès samedi après-midi, le steamer "Alice" transportait à la Grosse-Isle quelques uns des personnages qui devaient prendre part à la cérémonie, entre autres Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec.

Hier matin, le soleil s'étant levé dans toute sa splendeur, la foule envahit les bateaux nolisés pour la circonstance. Le "Druid", portant les officiers de l'«Ancient Order of Hibernians» et les invités; le "Queen", le "Pilot", le "Murray Bay", le "Ste-Croix" et l'"Arammore" transportèrent à la Grosse-Isle au moins cinq mille personnes.

Les invités, à bord du "Druid" furent on ne peut mieux traités par l'équipage, et particulièrement par le steward M. J. Ménard, qui se multiplia pour leur être agréable. A l'arrivée des bateaux

UNE MESSE
basse fut dite à un autel élevé en plein air, près de la baie, par le R. P. Hanley, C.S.B., assisté de Mgr Synnot et l'abbé René Casgrain.

Après la bénédiction épiscopale donnée par Mgr Sbarette, délégué papal, un Libera fut chanté par Mgr Bégin, assisté du Rev. M. O'Farrel, curé de Frampton, et du R. P. Maloney. Le chant du Libera, exécuté par un puissant chœur assisté d'une fanfare, était grandiose.

Le Rev. M. A. E. Maguire, chapelain provincial du "Ancient Order of Hibernians", prononça

LE SERMON de circonstance. Il rendit un juste tribut d'éloges non seulement aux



VUE DU MONUMENT DEVOILÉ HIER A LA GROSSE-ISLE. Photographie prise immédiatement après le dévoilement.



LA FOULE ASSISTANT A LA MESSE EN PLEIN AIR, HIER, A LA GROSSE-ISLE.

LES REGATES DE SAINTE-ROSE

Elles ont eu lieu samedi et ont attiré une foule considérable d'étrangers. — Le "George" gagne la course des yachts à gazoline



LES REGATES DE SAINTE-ROSE. — La Course en cuvettes; à l'arrière, une vue du vieux pont rempli de spectateurs.

C'était, samedi dernier, les régates à Sainte-Rose. Cet événement sportif avait attiré dans le coquet village, une foule considérable d'étrangers, outre ceux qui y passent la belle saison. C'est la première fois depuis plusieurs années qu'il y a des régates de cette importance.

À Sainte-Rose, ce n'est pas que ce soit par manque d'eau ou de décor, mais tout simplement parce que personne n'y avait pensé précédemment. Les différentes courses, sauf celles de longue distance, avaient lieu sur la largeur de la rivière, en face du vieux pont en bois sur lequel la population s'était échouée pour voir.

Le coup d'œil sur l'eau était splendide, non pas par les décorations de villas bordant les rives, car l'on avait été très sobre, mais par la foule des embarcations de tous genres, depuis le yacht à gazoline au simple canot d'écorce. Le soir, il y eût fête au club mais pas de fête de nuit, les organisateurs, en vue d'un succès plus certain, n'ayant pas voulu trop entreprendre pour une première fois.

Sur la plateforme des juges, en face du pont, on remarquait MM. J. A. Paquin, de Saint-Eustache, le vainqueur de la course en yacht qui avait eu lieu le matin; le docteur Paquin, de New-Bedford Mass., son fils; MM. J. Beard, W. E. Boon, W. R. Ford, G. P. Cassidy, Ch. Linton, B. Deincey, J. P. O'Shea, A. Lesage et les journalistes. Les ambulanciers volontaires étaient MM. J. T. Murphy et L. D. Thibault; ces messieurs n'eurent pas d'accident à enregistrer.

Voici le résultat de ces régates :



LES REGATES DE SAINTE-ROSE. — Vue du yacht "George" appartenant à M. J. A. Paquin, de Saint-Eustache, qui gagna la course des yachts à gazoline.

ces irlandaise et canadienne-française.

Une demi-heure après avait lieu LE DEVOILEMENT

Ce monument consiste en une croix celtique, haute d'une cinquantaine de pieds et fait de granit. Sur trois des côtés du piédestal, on lit l'inscription suivante, en anglais, en français et en québécois :

"A la pieuse mémoire de milliers d'émigrés irlandais qui, pour garder leur foi, souffrirent la faim et l'exil et, victimes de la fièvre, finirent ici leur douloureux pèlerinage."

Sur l'autre côté, on lit les noms des prêtres, la plupart canadiens-français, qui se portèrent si courageusement au secours des émigrés et dont un bon nombre moururent à la Grosse-Isle.

Dès le début de la cérémonie du dévoilement, plusieurs couronnes de fleurs furent déposées au pied du monument.

La plus considérable venait de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

D'autres venaient du gouvernement

de la province, du Dr Martineau, de Madame Lemieux, etc.

SUR L'ESTRADE
élevée près du monument, on remarquait : Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, Sir Alphonse Pelletier, accompagné de son aide-de-camp, le capitaine Victor Pelletier; Mgr Sbarette, délégué papal au Canada, accompagné de son secrétaire, Mgr. Lynott, Sir Charles Fitzpatrick, l'hon. C. R. Devlin, l'hon. Juge Doherty, l'hon. Juge Guérin, l'hon. Chas. Murphy, l'hon. J. C. Kane, MM. E. B. Devlin, M. P., J. Walsh, M. P., Jos. Turcotte, M. P., Matthew Cummings, C. J. Foy, W. Power, etc.

M. C. J. FOY
directeur du A.O.H., fut le premier à adresser la parole.

Dans d'une élocution facile, M. Foy, fit un très beau discours dans lequel il rappela les traits héroïques de l'histoire du peuple irlandais.

Il a été suivi de MGR. SBARETTI qui a prononcé en anglais, le discours suivant : "Il convient que, dans la com-

(Suite à la 5^{ème} page)



LES REGATES DE SAINTE-ROSE. — Le groupe des juges, sur le chaland en face du pont

Course de yachts à gazoline, ouverte à tous. Cette course eut lieu dans l'avant-midi et elle fut divisée en deux sections : 1^{re}. Ouverte à tous, gagnée par le "George", appartenant à M. J. A. Paquin, de Saint-Eustache et par le "Bijou", de M. A. Demers; 2^o, la course handicap, gagnée par les yachts de MM. A. Collins et J. F. Murphy, et, troisième prix, l'équipe Wyola.

Chaloupe simple : MM. Leslie Earl et E. Egan.

Chaloupe double, hommes : MM. Davidson et Robinson et T. Genin, et L. Lacroix.

Chaloupe tandem : MM. Scott et Earl et F. Egan et Dickie.

Canot tandem, messieurs et dames : Mlle Denman et M. Bradford.

Canots à quatre : les équipes Ramblers et Swastika.

Course dite "du homard" : MM. Earl et Bromsdale.

Canot tandem : MM. Scott et Earl et Egan et Dickie, les frères Bradford.

Course à dos de baleine, tandem : MM. V. et Leslie Earl et MM. Smith et Speck.

Course à sauter du canot et à y remonter, tandem : MM. Scott et Earl Speck et Smith.

Course à la nage : MM. Earl et McNice.

Course en chaloupe pour dame et

(Suite à la 5^{ème} page)

Les résultats des joutes de crosse de samedi ne changent aucunement la position des clubs de la N. L. U.

Montréal à Westmount. — Shamrock à Cornwall. — Toronto à
Scarboro Beach

FIN DU MEETING CETTE SEMAINE

La course par excellence de l'après-midi fut la grande épreuve de la coupe de la ville de Québec. Elle fut gagnée par un inconnu nommé McLean.

Les ont eu lieu samedi à Seattle. Le premier fut celui de 5 milles, que le vainqueur termina en 26.9 3-5.

LE TROT A ST-LAURENT

Voici les résultats des Courses d'hier au Parc St-Laurent.

Classe nommée, ambieurs. Bourse de \$75.00.

Joe Swing, Ferd. St-Vincent	1 1
Laurence Wilkes, C. Robillard	2
Lady Glen, A. Jackson	3 3

Temps, 2:26 1-2, 26 1-2, 26 3-4.

J. Cones, c.f. 1st 1/2 in.	2	0	1	0	0
Starnagle, c.f. 1st 1/2 in.	2	0	0	6	2
Casey, 3b. 1st 1/2 in.	4	0	1	1	2
B. Jones, p. 1st 1/2 in.	3	0	1	1	1
Winter, c.f. 1st 1/2 in.	1	0	0	0	0
Totaux	26	0	4	24	8
Score par inning					
Montreal				0000000000	
Newark				0001000000	

0	Philadelphia	100100000	-2	6
0	Batteries -- Camnitz, Brandon			
0	Gibson, Moore et Deols.			
0	A Chicago--			
0				R. H.
0	Chicago	000620000	-2	7
1	New-York	210000002	-5	6
0	Batteries -- Reulbach, Brown et M			
0	ran; Ames et Schier.			
4	A Cincinnati--			

0 tés de résistance.
et Dans un match deux dans trois
ne tient pas compte au moment de
chute qu'il a pu perdre, donc al-
E. lieu de s'arrêter là, le match des
2 continuer jusqu'à l'expiration de
3 tre reprises d'un quart d'heure. Il
Co- hora de doute que le lutteur qui
rait déjà perdu deux chutes fer-
l'impossible pour ne pas laisser a

Nuremberg, vient de voter un règlement défendant aux femmes de porter des robes à traîner dans les rues.

La violation de ce règlement se dans l'intérêt de l'hygiène, traînera une condamnation à mort et à l'emprisonnement.

QUELQUES LIGNES

ont remporté la victoire dans une distance de 15 milles fut franchie

abaisse tous les records du monde 7 fois le centre de la cible placée

à Montréal et maintenant avec considéré comme le meilleur catcher

es ont eu lieu samedi à Seattle -mille fut celle de 5 milles, que en 26.9 3-5.

l'ambule du meeting du mois
la semaine prochaine.

Alibi	Kempinski	4	4	1	4	4
Vestal	(Roose)	3	3	3	3	3
Temps.	2.15-1.2	2.17-1.4	2.18-1.4			
A LEXINGTON						
LEXINGTON, 16-25 classe—Trot—Bourse \$900, 3 dans 3						
Billsie Burke, par J. C. Brook						
Crestal, par (B. Curry)	6	1	1			
S. Cecil, Jr.						
E. E. Morgan, par Boreal (M.	1	3				
Bowerman)						
Robert A. par Bernadotte,	5	2	3			
D. D. Day)						
Jay Van, par Jay Bird, (E.	2	5	5			
M. Allen)						
Wm. H. Potter, par Peter the	4	6	4			
Groat (Ed. Willis)						
Temps. 2.16-1.2, 2.16-1.4, 2.15.	3	4	2			
LE TROT A ST-LAURENT						
Voici les résultats des Courses d'hier au Parc St-Laurent.						
N° 1, nommée, ambrière. Bourse de \$75.00.						
Joe Suring, Fred St-Vincent				1	1	
Laurence Wiles, R. Robillard						
John J. Jackson				5	3	
Temps. 2.25-1.2, 2.1-1.2, 2.0-1.4.						

	ARR	H	P	O	A
Loeden, R.B. 1st 1st 1st	3	0	0	0	1
Wheeler, R.B. 1st 1st 1st	3	0	0	0	0
Schaffy, 2b	3	1	1	3	3
Geitman, C.F. 1st 1st 1st	3	0	0	0	0
Wolterton, 3b	2	0	0	0	0
Queller, 3b	2	0	0	1	0
Sharpe, 1b	2	0	0	12	3
Mercers, r.f. 1st 1st 1st	3	0	0	0	1
Blair, 1b	3	0	0	0	0
Prill, p	2	0	0	0	2
Totals	25	1	8	27	16

	ARR	H	P	O	A
Joyce, 1b	3	0	0	2	0
Yeager, R.B. 1st 1st 1st	3	0	0	1	0
Wheeler, R.B. 1st 1st 1st	3	0	0	0	0
Cornett, 3b	2	0	0	3	1
O'Neil, r.f. 1st 1st 1st	3	0	1	3	1
J. Connor, c.f. 1st 1st 1st	3	0	0	0	0
Wheeler, R.B. 1st 1st 1st	2	0	0	6	2
Casby, 3b	3	0	1	1	2
J. Jones, p	3	0	0	0	1
Winter, c.f. 1st 1st 1st	1	0	0	0	0
Totals	26	0	4	24	8

	ARR	H	P	O	A
Totals	51	1	12	51	24

	ARR	H	P	O	A
Totals	51	1	12	51	24

	ARR	H	P	O	A
Totals	51	1	12	51	24

	ARR	H	P	O	A
Totals	51	1	12	51	24

	ARR	H	P	O	A
Totals	51	1	12	51	24

	ARR	H	P	O	A
Totals	51	1	12	51	24

	ARR	H	P	O	A
Totals	51	1	12	51	24

	ARR	H	P	O	A
Totals	51	1	12	51	24

	ARR	H	P	O	A
Totals	51	1	12	51	24

	ARR	H	P	O	A
Totals	51	1	12	51	24

	ARR	H	P	O	A
Totals	51	1	12	51	24

	ARR	H	P	O	A
Totals	51	1	12	51	24

	ARR	H	P	O	A
Totals	51	1	12	51	24

	ARR	H	P	O	A
Totals	51	1	12	51	24

	ARR	H	P	O	A
Totals	51	1	12	51	24

	ARR	H	P	O	A
Totals	51	1	12	51	24

	ARR	H	P	O	A
Totals	51	1	12	51	24

	ARR	H	P	O	A
Totals	51	1	12	5	

Detroit	2301000000-5	R.H.
Chicago	100000000-1	R.H.
Batteries	— Killian & Beckendorf	
Burns, Elmer & Rows.		
POSITION DES CLUBS		
Detroit	Gag.	Perd.
Philadelphia	65	41
Boston	65	44
Cleveland	53	54
St. Louis	51	55
New-York	49	56
St. Louis	45	58
Washington	41	75
LIGUE NATIONALE		
A Pittsburgh —		
Pittsburgh	0100000000-6	R.H.
Philadelphia	100100000-2	R.H.
Cammit	— Brandon	
Gibson, Moore & Dotin.		
A Chicago —		
Chicago	000020000-2	R.H.
New-York	210000000-7	R.H.
Reulbach, Brown & M		
Ames & Schlem		
A Cincinnati —		

[illegible]

Le Bicyclette

HAMILTON. 16 — La course Mithon des bicyclettes locaux, course comprenant 12 équipes, les "Rangers" et Hamilton, a eu lieu samedi après-midi après le résultat suivant :

1er, C. Rogers ; 2e, Jones ; 3e, McRae ; 4e, Jones ; 5e, Jones ; 6e, Jones ; 7e, Jones ; 8e, Jones ; 9e, Jones ; 10e, Jones ; 11e, Jones ; 12e, Jones.

(Suite à la 3e page)

LA ROBE A TRAINÉ EST PROHIBÉE

BERLIN. 16 — La municipalité Nuremberg, vient de voter un règlement défendant aux femmes de porter des robes à traîner dans les rues.

La violation de ce règlement séduit dans l'intérêt de l'hygiène, traînera une condamnation à mort et à l'empressement.

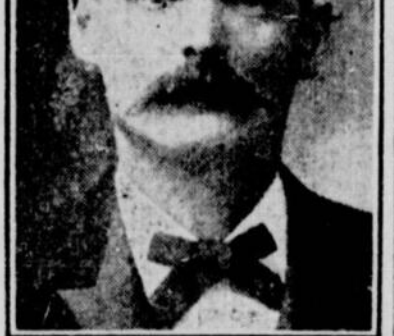
CHRONIQUE OUVRIERE

Le comité des labels du C. M. T. M.

La dernière réunion du comité des labels du Conseil des métiers et du travail, a été présidée par le député Royal, de l'Union locale No 249 des coupeurs de cuir.

Dès le début de la séance, il fut procédé au renouvellement du bureau comme suit :

Jérémie Viau, de la locale No 349 des peintres et des décorateurs, président ; N. Sigouin, de la locale No 453 des barbiers, vice-président ; B. Drolet, de la locale No 58 des cigariers, secrétaire ; A. Garippy, de la locale No 58 des cigariers, trésorier. Tous ont été élus par acclamation.



M. JEREMIE VIAU, président du comité des labels.

Il a été lu une lettre de la Fraternité des peintres et des décorateurs de l'Amérique, informant le comité qu'elle a appris par son conseil du district de Toronto, qu'à l'époque où le Boot and Shoe Workers Union fit faire ses enseignes-réclames pour son local, à Montréal, la compagnie Connor Ruddy, de Toronto, qui fit ce travail, avait l'autorisation de se servir du label de la Fraternité des peintres, mais que depuis ce temps, elle a perdu ce droit pour n'avoir pas re-



M. B. DROLET, secrétaire du comité des labels.

nouvelé son contrat avec le district de Toronto.

Il a été résolu d'informer de ces faits le bureau général de la B. S. W. U. Cela met fin à un incident qui avait donné lieu à des critiques désagréables autant qu'injustifiées.



M. A. GARIPPY, trésorier du comité des labels.

au sujet des enseignes précitées. Le comité fait savoir aux unionistes que la Clothing Tailoring Company, angle de la rue Vitré et du boulevard Saint-Laurent, est autorisée à se servir du label de la United Garment Workers of America, à l'inverse de bruits disant le contraire, mis en circulation.

Il est voté par acclamation, au milieu de vifs applaudissements, des félicitations à l'Union locale No 349 des peintres et des décorateurs, pour avoir décidé que le label de la United Garment Workers of America devra être apposé sur les blouses et les salopettes, que ses membres porteront comme uniformes à la procession de la fête du travail.

Les délégués C. R. Salmon, A. Garippy, M. Paquette, J. John et John Wolfe, ont été désignés pour constituer le comité qui devra organiser l'exposition annuelle des labels qui aura lieu cet automne.

Le comité des labels, ou ce qui serait plus juste, la section des labels, se compose de toutes les unions ayant un label comme moyen de défense des intérêts de leurs adhérents et est l'un des plus importants comités du Conseil des métiers et du travail.

Troize unions y sont représentées par quarante-deux délégués ; ces unions sont celles des cigariers, des cordonniers (au nombre de trois), des typographes de langue française, des chemistres et des blanchisseurs, des tailleurs-couturiers, des passeurs et des mouleurs en fer, des boulangers, des ferblantiers-couvreurs, des peintres (No 349), et des barbiers.

Le nombre des adhérents à ces treize unions est d'environ 4,000, travaillant de concert avec leurs dirigeants et leurs délégués à la propagation de l'idée du label à Montréal.

Le label, c'est le rocher sur lequel l'unionisme a établi sa base. C'est l'arme des salariés, c'est leur force, c'est leur moyen par excellence de faire connaître la valeur des produits qui sortent de leurs mains, et l'unionisme qui n'insiste pas pour que le label de l'union apparaisse sur toutes les marchandises qu'il achète, est infidèle aux obligations qu'il a contractées envers ses camarades syndiqués, à qui, pour le fait, il fait le plus grand tort.

Excursion à Joliette dimanche.

C'est dimanche prochain qu'aura

lieu l'excursion de l'Union des ouvriers barbiers de Montréal à Joliette, avec pique-nique, dont voici le programme :

10, course pour hommes gras, 20, course pour les barbiers de Joliette et de Montréal, 30, course pour fillettes, ouverte à tous, 40, course pour filles de 12 à 18 ans.

Spécial, 50, course de cinq milles — 4 coureurs du Cercle paroissial et M. Villinsky, de Lewiston (Me.) ; 60, course de garçons, de 10 à 15 ans ; 70, course pour les bicyclistes de Joliette ; 80, course ouverte à tout le public.

A trois heures, partie de base-ball entre les clubs Joliette et Triby, de Montréal — prix, \$10.00 en or.

30, souque à corde entre ci-tiens de Joliette et de Montréal ; 100, course ouverte aux dames de Joliette et de Montréal ; 110, course nu-pieds pour hommes. Deux prix seront attribués aux vainqueurs de chaque course.

Ascension en ballon à une hauteur de 5,000 pieds.

Le comité d'organisation se compose de O. D. Saint-Jean, président de l'Union ; Z. D. Muro, secrétaire-trésorier ; E. Ratelle, E. Pelletier, N. Guillaume et F. Auber.

Le convoi partira de la gare du Grand Nord, rue Moreau, à une heure et demie de l'après-midi.

Les travailleurs de la municipalité.

La Fédération canadienne des employés civiques a résolu de prendre part à la procession de la fête du travail avec fanfare d'union. Le rapport des délégués au Conseil des métiers et du travail a été reçu, et la proposition du délégué J.-A. Rodier à ce conseil demandant à l'administration municipale de favoriser le travail à la journée pour les travaux publics, a été approuvée à l'unanimité. Un rapport du camarade J. A. Guérin, relatif aux griefs des cantonniers de la municipalité a été également voté à l'unanimité. Il est dit dans ce rapport que le comité exécutif du Conseil des métiers et du travail continue à user de son influence auprès des échevins pour faire obtenir satisfaction à ces travailleurs.

Un comité a été nommé pour élaborer un projet de pension de retraite pour les travailleurs de nos différents départements municipaux.

La réunion a été très nombreuse, et plusieurs anciens membres ont réintégré les rangs. La prochaine réunion aura lieu le 27 du courant.

Les membres de la locale No 1 de la Fédération sont priés d'assister, jeudi, le 19 du courant, à une réunion de la locale No 2, qui aura lieu au siège social de celle-ci, No 279, rue Berri.

L'excursion des typographes.

L'excursion de l'Union typographique Jacques-Cartier, hier, à Québec a eu tout le succès qu'on s'y attendait. Quatre à cinq cents personnes y ont pris part. La nouvelle voie du Grand Nord par laquelle elle a eu lieu passe à travers un pays des plus charmants. Le voyage s'est fait sans encombre, seulement avec un peu de retard pour aller. L'union typographique de Montréal y était représentée par plusieurs de ses membres. M. et Mme Alphonse Verreille étaient également au nombre des voyageurs. Plusieurs organisations ouvrières de Montréal y comptaient de leurs représentants.

En un mot, cette excursion laisse un bon souvenir à tous ceux qui y ont pris part.

Avis aux briqueteurs.

Tous les membres de l'Union des briqueteurs devront se rendre mardi soir, demain, à la salle Saint-Joseph, où il y aura réunion collec-

tive de la locale des briqueteurs et de la locale des maçons, ainsi qu'en a ordonné le comité exécutif.

Des questions de la plus grande importance et qui sont à l'étude depuis longtemps, seront soumises aux deux locales ainsi réunies en assemblée mixte, afin d'en arriver à une solution.

Autre chose : les membres de l'Union des briqueteurs sont priés de faire parvenir leurs adresses à l'agent d'affaires, le plus tôt possible, sous peine de payer l'amende prévue par les règlements.

Les grèves.

Les nouvelles relatives aux conflits ouvriers sont tout à la paix ce matin. Elles nous font entendre que des négociations sont entamées à Sydney entre les représentants de la Dominion Coal Company et de la United Mine Workers of America.

A Fort William on a consenti à s'en rapporter à un conseil d'arbitrage et les ouvriers ont dû réintégrer les gares à marchandises du Pacifique Canadien aujourd'hui, en attendant l'action de ce tribunal.

A Chicago, les employés des tramways ont obtenu satisfaction pour la plus grande partie de leurs griefs et ont en conséquence renoncé au recours à la grève.

Mot de la fin :

L'impôt progressif sur le revenu, qui est inscrit sur tous les programmes des partis ouvriers, fait de rapides progrès dans l'esprit des peuples de tous les pays, excepté au Canada où la démocratie laborieuse est endormie.

J.-A. RODIER.

Réunions, demain, 5me mardi du mois :

— Union No 134 des ouvriers en confection — U. G. of A. — No 116, rue Saint-Dominique.

— Union des tailleurs de granite, Bourse du Travail.

— Union No 144 des plombiers, Bourse du Travail — Agent d'affaires, Harry Clayton, 301, Saint-Dominique.

— Local No 1 de l'Amalgamated Society of carpenters and joiners, Hall des charpentiers, No 3, rue Craig Ert.

— Union des maçons en pierre, salle Saint-Joseph. — Sec., D. Lanthier.

— Union No 116 des ferblantiers-couvreurs, Bourse du Travail. — Secrétaire, A. Filiatrault, 301, Saint-Dominique.

— Conseil mixte No 17 de l'Union internationale des cordonniers, No 754, rue Saint-Catherine Est. — Sec., Francis Payette, No 223a, avenue Papineau.

LE SPORT

(Suite de la 2ème page.)

LES SPORTS

AQUATIQUES

LES REGATES DU CLUB LACHINE ONT OBTENU BEAUCOUP DE SUCCES.

LES 46èmes REGATES

LACHINE, Qué., 16. — Les 46èmes régates annuelles du Lachine Boating and Canoeing Club ont eu lieu samedi à Lachine.

Parmi les patrons de cette fête nautique se trouvaient : Sir Edward Clouston, MM. Robert Bickerdike, M. P. D. Monk, M. P. Peter Lyall, R. C. Smith, etc.

Première course — Canot simple, 1 ramier, 1er, Roland Waton, de Lachine ; 2e, D. Stephens, de Lachine.

Deuxième course — Simple pour senior, 1er, George Kelly, de Lachine.

Troisième course — Tandem junior, 1er, Lange et Ferguson.

Quatrième course — Canot tandem pour monsieur et dame, 1er, Mlle Stewart et M. Tothill de Valois.

Cinquième course — Quatre païses de rames, 1er, Equipiers de Lachine.

Sixième course — Senior, canot tandem, 1er, Equipiers du St-Lambert B.C.

Septième course — Canot de guerre, 1er, St-Stephen's B.C., 2èmes, Châteauguay B.C.

LES 46èmes REGATES

LACHINE, Qué., 16. — Les 46èmes régates annuelles du Lachine Boating and Canoeing Club ont eu lieu samedi à Lachine.

Parmi les patrons de cette fête nautique se trouvaient : Sir Edward Clouston, MM. Robert Bickerdike, M. P. D. Monk, M. P. Peter Lyall, R. C. Smith, etc.

Première course — Canot simple, 1 ramier, 1er, Roland Waton, de Lachine ; 2e, D. Stephens, de Lachine.

Deuxième course — Simple pour senior, 1er, George Kelly, de Lachine.

Troisième course — Tandem junior, 1er, Lange et Ferguson.

Quatrième course — Canot tandem pour monsieur et dame, 1er, Mlle Stewart et M. Tothill de Valois.

Cinquième course — Quatre païses de rames, 1er, Equipiers de Lachine.

Sixième course — Senior, canot tandem, 1er, Equipiers du St-Lambert B.C.

Septième course — Canot de guerre, 1er, St-Stephen's B.C., 2èmes, Châteauguay B.C.

LES 46èmes REGATES

LACHINE, Qué., 16. — Les 46èmes régates annuelles du Lachine Boating and Canoeing Club ont eu lieu samedi à Lachine.

Parmi les patrons de cette fête nautique se trouvaient : Sir Edward Clouston, MM. Robert Bickerdike, M. P. D. Monk, M. P. Peter Lyall, R. C. Smith, etc.

Première course — Canot simple, 1 ramier, 1er, Roland Waton, de Lachine ; 2e, D. Stephens, de Lachine.

Deuxième course — Simple pour senior, 1er, George Kelly, de Lachine.

Troisième course — Tandem junior, 1er, Lange et Ferguson.

Quatrième course — Canot tandem pour monsieur et dame, 1er, Mlle Stewart et M. Tothill de Valois.

LA NAVIGATION DANS L'OUEST

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, L'HON. PUGSLEY VOUDRAIT RELIER EDMONTON A WINNIPEG AU MOYEN D'UNE VOIE FLUVIALE. — VISITE OFFICIELLE DU MINISTRE.

WINNIPEG, 16. — De passage ici, revenant d'une tournée d'inspection des travaux publics en construction dans l'ouest, l'hon. M. Pugsley a parlé de son projet de relier Edmonton à Winnipeg au moyen d'une voie fluviale.

Voici la déclaration du ministre : « Les écluses de St-Andrews, sur lesquelles une somme considérable a été dépensée, sont bientôt terminées, ce qui permettra aux navires qui traversent le lac Winnipeg d'atteindre cette ville. Il semble qu'en dépensant une somme raisonnable il serait possible d'obtenir une communication par eau, au moyen de la Rivière Rouge, du lac Winnipeg et de la rivière Saskatchewan, entre cette ville et Edmonton. L'avantage public qui résulterait de cette amélioration serait très grand. La plus grande difficulté soulevée par cette proposition est créée par les rapides entre le lac des Cèdres et le lac Winnipeg, sur la Saskatchewan. Il y a sur la Saskatchewan de très longues étendues d'eau navigable, avec seulement un banc de sable de temps à autre. L'ingénieur du département déclare que ces bancs de sable pourraient être enlevés facilement. Il faudra de nouvelles informations avant d'en arriver à une conclusion sur la praticabilité du projet. Le fait qu'un grand nombre d'hommes en vue, habitant le long de la Saskatchewan ou dans le voisinage, sont en faveur de l'entreprise indique que la proposition doit être l'objet d'une sérieuse considération.

Un coup d'œil jeté sur la carte démontre que l'Ouest canadien est heureusement situé en rapport avec son réseau fluvial et suggère ainsi la nécessité du soin qui devra être pris pour empêcher tout obstacle à la navigation qui existe actuellement. Un des efforts de mon département, dans lequel je ne recois pas dans l'Ouest tout l'appui que je devrais recevoir, consiste à empêcher les obstacles à la navigation par la construction de ponts qui ne sont pas munis des pontons nécessaires pour permettre le passage des navires. Je crois que c'est la ligne de conduite qu'il convient de suivre, et je crois qu'il est de mon devoir de continuer cette politique, même si j'en cours le déplaisir de ceux qui construisent des ponts susceptibles de nuire à la navigation.

Le ministre a visité à Edmonton les travaux exécutés par le gouvernement pour le flottage des billots sur la Saskatchewan. Le gouvernement fédéral possède de grandes étendues de forêts sur la Saskatchewan et est, par conséquent, directement intéressé. Les marchands de bois paieront un droit de passage comme ils font sur l'Ottawa et d'autres rivières.

« Sur la côte du Pacifique, continue le ministre, j'ai conféré avec l'ingénieur résident au sujet de l'élargissement de l'entrée du port de Vancouver. Vancouver a un port magnifique, mais l'entrée en est étroite. Le courant est rapide, les bruyards y sont fréquents, et l'approche est difficile. Il y a eu, depuis quelques années, une augmentation considérable dans le tonnage des navires, et on insiste sur le fait que le chenal devrait être élargi afin de faire disparaître les risques de danger. Le gouvernement a décidé de faire des sondages dans le port, et dès que ce travail sera terminé nous déciderons quelles améliorations peuvent être faites. »

Le ministre a aussi visité les travaux à Victoria et à Nanaimo. Il faut à ce dernier endroit des travaux pour permettre aux plus gros navires d'entrer et de sortir en sûreté avec leurs cargaisons.

On estime que les dépenses nécessaires pour ces travaux seraient d'environ \$40,000, y compris, bien entendu, le coût d'un nouveau pont, sur le Saint-François, qui serait d'environ \$35,000.

Il sera en outre présenté un projet d'aménagement au règlement actuel qui régit la construction des trottoirs permanents, le projet en question tendant à changer la présente loi en ce qui a rapport au mode de paiement par les propriétaires des fonds, qui bénéficieraient d'un certain délai pour payer leur quote part tandis que le présent règlement les oblige à effectuer ces paiements aussitôt l'ouvrage complété. Les promoteurs de ce projet espèrent et avec raison, que par ce mo-

Bibliothèques à Sections Globe Wernicke

La bibliothèque à sections pour celui qui en comprend les avantages est la plus économique, la plus pratique et la plus décorative. N'écoutez pas ceux qui prétendent que les sections sont dispendieuses, venez plutôt les examiner et nous vous démontrerons qu'elles coûtent moins cher que n'importe quelle sorte de bibliothèques.

Demandez notre catalogue gratuit.

471-477 ST. CATHERINE ST. EAST.

Combustible à Bon Marché pour la maison. :: COKE

Pour poêles, fournaies et grilles provenant du meilleur charbon américain.

Pas de soufre. Pas de fumée. Propre. Pas de poussière.

L'anthracite coûte \$7 la tonne. Le coke, livré, la tonne \$5.

Épargne sur chaque tonne de coke, \$2.00.

S'adresser à

The Montreal Light, Heat & Power Company

Tél. Est 3793. On accepte les Commandes C. O. D.

132 me

ven ils obtiendront un plus grand succès dans l'œuvre tant précieuse de l'établissement des trottoirs permanents.

Puis, il y aurait aussi présentation de requêtes que l'on dit volontiers de signatures demandant d'une part l'enlèvement des poteaux qui masquent si horriblement l'apparence de la rue Wellington, et l'établissement de trottoirs en asphalte du côté ouest de cette même rue, et d'autre part, le parachèvement immédiat du Parc Forsyth à Sherbrooke-Est, autant de questions d'une importance primordiale et qui réclament à franc droit une considération sérieuse de la part de nos édiles.

COURRIER

D'OTTAWA

PLUIE BIENFAISANTE POUR LES CHAMPS DE GRAINS. — LES DROITS DE PÊCHE DANS OTTAWA. — CONFANT EN SON BATEAU AERIEN. — ETC.

(Spécial à la Patrie).

OTTAWA, 16. — La pluie d'hier a eu un excellent résultat pour la récolte fortement menacée de destruction par la sécheresse des dernières semaines. Les nombreux feux de forêt le long de la ligne du Pacifique, entr'aures à Alfred, Hammond et les environs immédiats d'Ottawa ont été éteints.

INCENDIES ÉTRANGERS. — Samedi les pompiers ont été appelés à éteindre deux commencements d'incendie dans deux maisons différentes sur la rue Bessier, situées à une grande distance l'une de l'autre et appartenant au même propriétaire, M. H. N. Bate. Les deux incendies se sont déclarés exactement à la même heure. Dans les deux cas l'origine est inconnue. Les dommages ont été peu considérables. M. Bate déclare que des incendies de ce genre sont très étranges et il tient une enquête afin de savoir s'il y a eu négligence. Pour le moment il ne veut rien dire de plus.

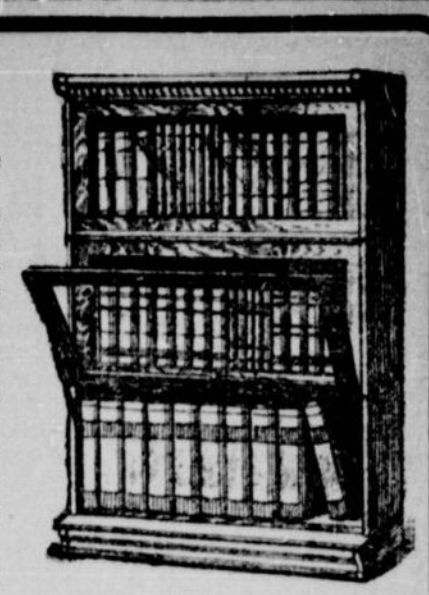
JUGEMENT IMPORTANT. — La loi d'Ontario défend à toute compagnie de chemins et barrières de percevoir un taux de péage, si ses chemins ne sont pas en parfait ordre. Récemment, l'inspecteur du gouvernement ordonna à la compagnie des chemins de Montréal et Russell de faire des améliorations, avis qui n'a pas été suivi. Gédéon Ladouceur, cocher, se prévalut de la loi et porta plainte contre le gardien Geo. Thomas, au pont Cummings, qui lui fit payer le taux de péage ordinaire. En cour la poursuite déclara le paiement illégal et le magistrat partagea la même opinion. Thomas fut condamné à \$1 d'amende.

50 CENTIMS DE L'HEURE. — L'Union des maçons et l'association des entrepreneurs viennent de signer une entente de cinq ans, accordant 50 centims de l'heure pour la journée de neuf heures. Ces conditions sont en vigueur depuis quelques années et les maçons n'ont demandé aucune augmentation de gages trouvant la journée de \$4.50 parfaitement raisonnable.

VOYAGE DE 1,100 MILES. — Quatre citoyens d'Ottawa, M. D. L. Saunders, le major Courtney, de la banque d'Ottawa, M. E. E. Wilson, du ministère de l'Intérieur, et M. F. H. Honeywell, avocat, sont de retour d'un voyage de 1,100 miles en yacht à gazoline.

Ils se sont rendus jusqu'à New-York et retour en passant par la rivière Ottawa, le St-Laurent, le canal Whitehall et la rivière Hudson. Le voyage pour aller s'est fait en 8 jours et le retour en 9 jours. Le yacht "Pizzour", qui a fait ce rapide voyage ne mesure que 26 pieds 6 pouces.

NOUVEAU BATEAU AERIEN. — M. George J. Dallison, jeune homme, demeurant à 137 rue Spruce, dit qu'il a inventé un bateau aérien bien supérieur à tous les monoplane et aéroplane, aérocyces en existence. Il n'hésite pas à dire qu'il sera véritablement le vainqueur dans les concours à la conquête de l'air. M. Dallison fera bientôt des expériences publiques de son bateau aérien qu'il appelle "Aéro-Mobile". La construction, dit-il, ressemble à la conformation de l'oiseau le seul modèle qui peut donner un résultat



Demandez notre catalogue gratuit.

471-477 ST. CATHERINE ST. EAST.

Combustible à Bon Marché pour la maison. :: COKE

Pour poêles, fournaies et grilles provenant du meilleur charbon américain.

Pas de soufre. Pas de fumée. Propre. Pas de poussière.

L'anthracite coûte \$7 la tonne. Le coke, livré, la tonne \$5.

Épargne sur chaque tonne de coke, \$2.00.

S'adresser à

The Montreal Light, Heat & Power Company

Tél. Est 3793. On accepte les Commandes C. O. D.

132 me

ven ils obtiendront un plus grand succès dans l'œuvre tant précieuse de l'établissement des trottoirs permanents.

Puis, il y aurait aussi présentation de requêtes que l'on dit volontiers de signatures demandant d'une part l'enlèvement des poteaux qui masquent si horriblement l'apparence de la rue Wellington, et l'établissement de trottoirs en asphalte du côté ouest de cette même rue, et d'autre part, le parachèvement immédiat du Parc Forsyth à Sherbrooke-Est, autant de questions d'une importance primordiale et qui réclament à franc droit une considération sérieuse de la part de nos édiles.

COURRIER

D'OTTAWA

PLUIE BIENFAISANTE POUR LES CHAMPS DE GRAINS. — LES DROITS DE PÊCHE DANS OTTAWA. — CONFANT EN SON BATEAU AERIEN. — ETC.

(Spécial à la Patrie).

OTTAWA, 16. — La pluie d'hier a eu un excellent résultat pour la récolte fortement menacée de destruction par la sécheresse des dernières semaines. Les nombreux feux de forêt le long de la ligne du Pacifique, entr'aures à Alfred, Hammond et les environs immédiats d'Ottawa ont été éteints.

INCENDIES ÉTRANGERS. — Samedi les pompiers ont été appelés à éteindre deux commencements d'incendie dans deux maisons différentes sur la rue Bessier, situées à une grande distance l'une de l'autre et appartenant au même propriétaire, M. H. N. Bate. Les deux incendies se sont déclarés exactement à la même heure. Dans les deux cas l'origine est inconnue. Les dommages ont été peu considérables. M. Bate déclare que des incendies de ce genre sont très étranges et il tient une enquête afin de savoir s'il y a eu négligence. Pour le moment il ne veut rien dire de plus.

JUGEMENT IMPORTANT. — La loi d'Ontario défend à toute compagnie de chemins et barrières de percevoir un taux de péage, si ses chemins ne sont pas en parfait ordre. Récemment, l'inspecteur du gouvernement ordonna à la compagnie des chemins de Montréal et Russell de faire des améliorations, avis qui n'a pas été suivi. Gédéon Ladouceur, cocher, se prévalut de la loi et porta plainte contre le gardien Geo. Thomas, au pont Cummings, qui lui fit payer le taux de péage ordinaire. En cour la poursuite déclara le paiement illégal et le magistrat partagea la même opinion. Thomas fut condamné à \$1 d'amende.

50 CENTIMS DE L'HEURE. — L'Union des maçons et l'association des entrepreneurs viennent de signer une entente de cinq ans, accordant 50 centims de l'heure pour la journée de neuf heures. Ces conditions sont en vigueur depuis quelques années et les maçons n'ont demandé aucune augmentation de gages trouvant la journée de \$4.50 parfaitement raisonnable.

VOYAGE DE 1,100 MILES. — Quatre citoyens d'Ottawa, M. D. L. Saunders, le major Courtney, de la banque d'Ottawa, M. E. E. Wilson, du ministère de l'Intérieur, et M. F. H. Honeywell, avocat, sont de retour d'un voyage de 1,100 miles en yacht à gazoline.

Ils se sont rendus jusqu'à New-York et retour en passant par la rivière Ottawa, le St-Laurent, le canal Whitehall et la rivière Hudson. Le voyage pour aller s'est fait en 8 jours et le retour en 9 jours. Le yacht "Pizzour", qui a fait ce rapide voyage ne mesure que 26 pieds 6 pouces.

NOUVEAU BATEAU AERIEN. — M. George J. Dallison, jeune homme, demeurant à 137 rue Spruce, dit qu'il a inventé un bateau aérien bien supérieur à tous les monoplane et aéroplane, aérocyces en existence. Il n'hésite pas à dire qu'il sera véritablement le vainqueur dans les concours à la conquête de l'air. M. Dallison fera bientôt des expériences publiques de son bateau aérien qu'il appelle "Aéro-Mobile". La construction, dit-il, ressemble à la conformation de l'oiseau le seul modèle qui peut donner un résultat

pratique dans la navigation aérienne. Pour le moment, l'inventeur refuse de donner d'autres renseignements sur son travail.

REVENU DE L'INTERIEUR.

Le revenu de l'Intérieur pendant 1 mois de juillet a rapporté \$1,223,54 au trésor fédéral. Diminution de \$81,506 sur juillet 1908.

CHEF DE POLICE RECONTENT.

La Patrie

MONTREAL, 16 AOUT 1909

Le 20 septembre 1909

Le 20 Septembre prochain les citoyens de Montréal seront appelés à se prononcer sur les changements qu'ils désirent apporter dans l'administration de leur ville.

La loi leur permet :
1. De réduire le nombre des échevins à un par quartier. 2. De choisir entre un bureau de contrôle composé de quatre contrôleurs, élus au scrutin de liste, et du maire et une Commission des Travaux municipaux composée de cinq membres nommés par le Conseil de Ville.
La population entière de Montréal est unanime sur un point : il faut un changement; elle se divise sur la nature des modifications à faire.

La réduction du nombre des échevins est désirée par la grande masse des électeurs. La mesure est excellente. La PATRIE est heureuse de pouvoir rappeler qu'elle l'a proposée alors que personne n'y songerait et qu'elle l'a soutenue sans défaillance contre tous ceux qui l'ont combattue.

Reste à étudier, à comparer le bureau de contrôle et la commission des travaux municipaux que nous offre la loi et à choisir entre les deux.

Il ne s'agit plus au moment où nous sommes de discuter si le principe du bureau de contrôle est meilleur que celui d'une Commission des Travaux municipaux mais d'étudier l'une et l'autre des lois votées à Québec telles qu'elles nous ont été imposées.

Or, alors que le projet de la Commission des Travaux municipaux a été inscrit dans la loi tel qu'il est, celui du bureau de contrôle a été profondément modifié, presque défiguré par la Législature et ce qui en reste crée non un bureau de contrôle, mais un bureau de contrôle.

La PATRIE ne saurait trop recommander l'étude des textes aux citoyens qui dirigent la campagne.

Les devoirs et les pouvoirs de la Commission des Travaux sont parfaitement définies. Ses décisions, bien que pouvant être renversées par la majorité du Conseil de Ville, n'ont pas besoin de son approbation pour prendre effet. On verra, plus loin, l'importance de cette constatation.

Avec la Commission des Travaux municipaux nous posséderons un corps de fonctionnaires indépendants, ne pouvant être démis que par un vote des deux tiers de tout le Conseil; qui surveillera l'exécution de tous les travaux, améliorations et constructions qui sont du ressort des divers départements de la cité, ainsi que l'octroi des contrats, l'achat des matériaux et marchandises, l'engagement et la direction des ouvriers et journaliers employés aux travaux de la cité. Si semblable commission avait été créée il y a quelques années, nous n'assisterions pas au triste spectacle que présentent depuis des semaines les séances de la Commission Royale.

Le bureau de Contrôle tel que défini par la loi nous offre-t-il les mêmes garanties de bonne administration que la Commission des Travaux municipaux ?

Quels que soient les pouvoirs et les droits conférés à ce Bureau, ils sont tous soumis aux exigences des deux paragraphes suivants, sur lesquels nous attirons tout particulièrement l'attention des lecteurs de la PATRIE :

Nulle décision du Bureau des Commissaires—c'est ainsi que la loi désigne le Bureau de Contrôle—rendue en vertu de cet article N'aura d'effet QU'APRÈS AVOIR ÉTÉ APPROUVÉE par le conseil à la majorité des membres présents.

Cependant le conseil ne pourra renverser une décision ou modifier un rapport ou une recommandation du Bureau des Commissaires sur les matières contenues dans cet article que par un vote de la majorité absolue.

Donc toutes les décisions du Bureau de Contrôle devront, pour avoir effet, être approuvées par le Conseil.

Mais alors, ce n'est plus le Bureau des Commissaires qui contrôle le Conseil, mais c'est le Conseil qui contrôle le Bureau. Les contrôleurs seront des contrôlés !

Et si le conseil ne veut pas approuver une décision du Bureau ; qu'arrivera-t-il ?

Ce sera le "dead-lock", comme maintenant.

La loi apporte aux pouvoirs du Bureau de Contrôle, des restrictions importantes.

Pour apprécier ces restrictions à leur juste valeur, il convient de rappeler que la proposition d'un bureau de contrôle est sortie non des révélations faites devant la Commission, mais de l'impuissance dont a fait preuve le Conseil de Ville dans la question du renouvellement du contrat de la M. L. H. & P. Co.

Or la loi soustrait à l'action du Bureau de Contrôle "Les contrats à long terme, l'octroi des franchises, privilèges, l'émission des obligations, les projets d'emprunts, LESQUELS DOIVENT ÊTRE DÉCIDÉS PAR LE CONSEIL. Les expropriations sont également soustraites au bureau de contrôle.

Le Bureau de Contrôle ne pourra dire son mot dans les questions de l'éclairage, du contrat avec la compagnie des Tramways, l'octroi des emprunts, des franchises et privilèges, pas plus que sur les fructueuses opérations en expropriation. Son rôle sera moindre que celui de la Commission des Travaux, qu'il ne remplacera pas ; car la création de cette commission technique s'impose.

Mais, dira-t-on, les contrôleurs seront élus par les électeurs de toute la ville, ce qui mettra fin au patronage.

Est-ce bien sûr ? Sur quoi base-t-on pareille affirmation ? Les maires sont élus de la même manière et serait-il bien difficile d'indiquer dans la liste de nos premiers magistrats des noms qu'on ne voudrait pas voir figurer sur un Bureau de Contrôle ?

Puis les contrôleurs étant élus pour quatre ans, les vacances qui pourraient se produire entre deux élections seraient remplies par le conseil à la simple majorité des membres présents !

Il pourrait donc arriver à un moment donné que la majorité du Bureau de Contrôle fut formée des élus des contrôlés, c'est-à-dire des échevins et non des représentants du peuple.

Le projet de Bureau de Contrôle préparé par les citoyens qui l'ont présenté comportait 28 articles. Celui sorti de la Législature n'en contient plus que 21, et ces 21 ont tellement été modifiés qu'il ne reste que peu de chose du plan original.

Cependant, il faut que le régime actuel cesse, que l'administration de nos affaires municipales soit modifiée, il faut que le système actuel change.

Que faire ? La situation est certainement grave. Nous devons par nos votes modifier l'état de choses actuel, et de ce vote, de la modification qui en résultera dépendra l'avenir de notre ville, de la métropole commerciale de l'Amérique du Nord.

La PATRIE vient d'exposer la question en toute sincérité, la montrant telle que la pose la Législature. Entre la Commission de Contrôle telle que réduite par le Parlement provincial et la Commission des Travaux Municipaux avec tous ses aléas, que faut-il choisir ?

Les conséquences de la décision à prendre seront tellement graves, qu'on doit longuement réfléchir avant de la prendre, et ne la prendre qu'après avoir discuté les mérites et les défauts des deux propositions.

Quant à la réduction du nombre des échevins, l'électorat entier est décidé; il votera pour cette réduction.

Autonomie et défense

Les délibérations de la conférence impériale doivent avoir déjà assez édifié l'aristocratie anglaise sur le véritable état d'esprit du Canada. Nous voulons faire notre juste part dans la défense de l'Empire, mais pardessus tout nous ne voulons rien perdre de notre autonomie si patiemment acquise. Nous entretiendrons une armée et nous créerons une flotte qui seront forcément une addition importante au système général de défense de l'Empire, mais nous voulons rester les maîtres de l'une et de l'autre.

Au sujet de l'armée, l'opinion canadienne s'est émue en apprenant que lord Kitchener, nommé généralissime de l'armée anglaise et membre du comité de défense, viendrait visiter le Canada. On craint que le généralissime ne prenne le contrôle de l'armée canadienne.

Le "Canada" assure que cette crainte est puérile, et il rappelle l'insuccès dont fut couronnée une tentative de ce genre par lord Dundonald.

Peut-être, mais nous n'en savons pas moins qu'à la conférence impériale l'amirauté a directement proposé que les flottes coloniales soient contrôlées par Londres. Nos députés refusent d'y consentir, et ils traduisent en cela le sentiment de la majorité des Canadiens.

Fermeture de bonne heure

Un certain nombre de marchands se refusent encore à abandonner la lutte contre le mouvement de fermeture de bonne heure. Ils annoncent leur attention de porter leur cause jusqu'au Conseil privé.

Le nouvel appel aura-t-il un effet suspensif ? Il y a doute et c'est affaire aux tribunaux de le décider, de sorte que, de toute façon, c'est l'ère des procès qui se rouvre.

Ces marchands peuvent avoir des raisons de s'opposer au règlement municipal de fermeture et nous ne les contestons pas pour le moment. Mais il n'en est pas moins certain que la victoire définitive du règlement est inévitable. Pourquoi ne pas se résigner de suite à la situation ?

Nous sommes convaincus que, même si le règlement se trouve légalement suspendu, le plus grand nombre des marchands ne voudront pas profiter du sursis et continueront à fermer à sept heures. L'expérience de quelques semaines seulement leur a déjà prouvé que le règlement est d'application facile et même avantageuse.

A LA GROSSE ILE

La Grosse Ile était hier le théâtre d'une cérémonie bien impressionnante. Plus de 7,000 personnes sont allées déposer l'hommage d'un souvenir ému sur la tombe des malheureuses victimes du typhus de 1847.

Cette terre n'est en effet qu'un vaste cimetière où reposent les restes anonymes de 10,000 Irlandais qui n'avaient échappé aux affres de la famine dans leur pays que pour trouver la mort sous une autre forme, en touchant la terre canadienne.

C'est une des pages les plus sombres de l'histoire que cet exode des fils d'Érin se terminant par une funeste hécatombe. Le Canada qui avait pourtant ouvert ses bras hospitaliers aux pauvres exilés ne pouvait pas les oublier, et l'immense croix celtique qui vient d'être dressée sur la Grosse Ile, face aux chemins qui viennent d'Irlande, restera pour perpétuer sa pensée pieuse.

FEU LE NOTAIRE BAZIN

Nous prions l'honorable juge Bazin d'agréer nos condoléances les plus vives à l'occasion de la mort de son père, survenue, hier, à l'hospice Bourget. Le défunt était l'un des notaires les plus anciens et les plus estimés du district. Il avait exercé sa profession pendant près d'un demi-siècle.

CHRONIQUE

Alors qu'elle avait seize ans, on l'avait mariée à un homme rude qui lui avait pris toute sa jeunesse, sans rien lui donner de tout ce que son cœur espérait pourtant de tendresse et de douceur, et elle s'était tout de même consacrée de ses beaux rêves meurtris, le jour, où dans ses bras s'endormit un tout mignon enfant. Un fils dont elle devint follement orgueilleuse, qu'elle admirait autant qu'elle l'aimait, assurant dans toute sa candeur, que son petit, vous savez, ce n'était pas parce qu'il était à elle, mais... et suivait les interminables litanies. Toutes les mères, je crois, commettent cette sublime folie de croire leur enfant plus beau, plus extraordinaire que tous les autres, et elles trouvent toujours pour excuser leur naïf avec des mots de fièvre humilité : "Ce n'est pas parce qu'il est à moi, ce petit, mais il est surprenant d'esprit, de force, et que sais-je encore de doux, de merveilleux même. Et les gens qui écoutent n'osent pas sourire, conquis par la beauté de ce sentiment grand et le plus pur : l'amour maternel !

Alors d'aimer son petit devant toute la raison de vivre de cette jeune femme, qui ne pouvait pas compter sur la joie d'être comprise et appréciée ; elle se retranchait derrière son berceau et oublia tous les bonheurs que les autres recevaient, heureuse uniquement et entièrement de sa maternité.

Son petit eut à passer par toutes les maladies angossantes de l'enfance, mais la maman n'eut pas un instant la pensée de le perdre, tant elle se sentait de force et d'espoir pour le disputer à la mort, et elle ne souffrit vraiment par lui, que le jour où, consciente de son devoir, elle fut obligée de sévir... A mesure qu'il grandit, elle comprit néanmoins que ce petit être tant choyé, tant dorloté n'aurait rien de sa sensibilité et de sa douceur, et s'il tenait de sa mère ses grandes yeux bruns intelligents et francs, il ressemblait tout de même, de cœur et d'esprit à son père. Il eut vite fait, le petit malheureux, d'apprendre la façon dure, et souvent vulgaire de parler à cette femme qui tant l'aimait, et ce fut en vain qu'elle lutta contre ses tendances de rudesse, et même de grossièreté, elle fut vaincue, la pauvre, et dans son cœur, elle porta dorénavant l'incurable blessure de sa plus chère espérance.

Elle avait tant espéré, voyez-vous, en cette jeune âme, qui, façonnée par tant de tendresse, ne donna cependant que rebuffades et duretés. Et ce fut terrible cette conviction

LA FRANCE ET LE NOUVEAU TARIF AMÉRICAIN

Le gouvernement français est maintenant en possession du texte du Tarif Bill Payne-Aldrich, entré en vigueur le 6 août. Une des conséquences de cette nouvelle loi douanière sera, comme nous l'avons annoncé déjà, de mettre fin, le 31 octobre prochain, à la convention commerciale entre les États-Unis et la France. A partir de cette date, du 31 octobre, les marchandises françaises, telles que les vins, les spiritueux et quelques autres caséeront de jouir de la réduction de droits que leur accordait la convention, en échange d'autres réductions de droits, dont profitaient certains produits américains. On percevra alors sur les provenances de France, de France, les droits établis par le tarif Payne-Aldrich. Ce nouveau régime ne sera toutefois que temporaire. A partir du 31 mars 1910, tous les droits d'entrée seront augmentés

d'un droit additionnel de 25 p. c. ad valorem, à moins que le gouvernement français n'accorde aux États-Unis toutes les réductions de droits sans exception, dont jouissent les marchandises des autres pays.

C'est cette dernière exigence du tarif Payne-Aldrich qui menace de provoquer une guerre commerciale entre la France et les États-Unis. Non pas que le gouvernement français soit partisan de cette guerre; bien au contraire, il serait désolé qu'elle éclatât. On mande de Paris, que M. Dupuy, le nouveau ministre du commerce a dit dans plusieurs entrevues avec des journalistes qu'il suivrait la même politique que son prédécesseur, M. Cruppi et qu'il n'aurait pas partisan de représailles douanières.

Un des principaux journaux de Paris, le "Temps", dans un article que nous signalons le télégraphe, combat l'idée d'une guerre commerciale avec les États-Unis. "Rien dit le "Temps", ne serait plus facile que d'opposer au nouveau tarif douanier des États-Unis les représailles autorisées par la loi du 14 janvier 1892, mais le jour où une guerre commerciale éclaterait entre les deux grandes républiques, qu'y gagneraient les exportations ? Rien. Et d'un autre côté, il n'est que trop clair que nos rivaux étrangers sauraient en profiter."

Le "Temps", basant ses calculs sur les données statistiques fournies par le ministère du commerce, dit que les produits français qui profiteraient des réductions de droits, aux termes de la convention commerciale franco-américaine, paieront à leur entrée aux États-Unis, après le 31 octobre, 7,500,000 francs additionnels pour une valeur déclarée de 38,800,000 francs. Mais, d'autre part, les marchandises américaines importées en France à partir du 31 octobre, paieront des droits additionnels s'élevant à 3,761,000 francs pour une valeur déclarée de 38,000,000 francs.

A première vue, continue le "Temps", il semblerait donc que le résultat de l'abrogation de la convention commerciale devrait être plus onéreux pour les États-Unis que pour la France. Mais les marchandises dont il est question plus haut ne représentent qu'une partie des exportations françaises aux États-Unis. Il y en a un grand nombre d'autres qui ne jouissent pas de bénéfices de la convention, et qui, depuis le 6 août, doivent payer les droits du tarif Payne-Aldrich. On ne peut estimer encore quelle sera la charge additionnelle qui subira de ce chef le commerce de la France avec les États-Unis. L'expérience seule nous l'apprendra.

En attendant, le "Temps" se demande comment le "président Taft interprétera la clause de la loi Payne-Aldrich relative au tarif maximum et à quel point il croira devoir appliquer le droit additionnel de 25 p. c. ad valorem. Notre confrère parisien exprime l'espoir que le président tiendra compte de quelques chiffres pleins d'éloquence. En 1908, les États-Unis ont laissé entrer chez eux, en franchise de droits, pour 30 millions de francs de marchandises françaises, mais ils ont prélevé des droits sur 437 millions de francs d'autres marchandises, également françaises. Par contre, la France a autorisé l'entrée en franchise de 445 millions de marchandises américaines, elle n'a perçu des droits que sur 221 millions d'autres produits des États-Unis.

La partie n'est pas égale, comme on le voit, les droits sont perçus en Amérique sur deux fois plus de marchandises qu'en France. La disproportion a dû s'accroître depuis le 6 août, elle atteindra son maximum après le 31 octobre. D'après la loi Payne-Aldrich, le président Taft aura tenu d'extirper plus encore, il réclamera, pour les États-Unis, la même régime de faveur dont jouissent les pays limitrophes de la France. Les négociations seront difficiles, on peut le prévoir.

"C'EST LA LANGUE DE MA MÈRE"

On lit dans un journal français des États-Unis :

"Décidément, certains compatriotes de la province de Québec ont une bien pauvre opinion des Franco-Américains, et cela même dans la classe dirigeante. Pendant les fêtes de la St-Jean-Baptiste, à Montréal, un médecin français, le président Taft, tenu d'extirper plus encore, il réclamera, pour les États-Unis, la même régime de faveur dont jouissent les pays limitrophes de la France. Les négociations seront difficiles, on peut le prévoir.

"Cette jeune fille n'a cependant jamais fréquenté d'autre école que nos écoles paroissiales franco-américaines. Et c'est par centaines ou plutôt par milliers que nous comptons les jeunes filles et les jeunes garçons formés ainsi dans nos écoles paroissiales. Non seulement ils connaissent bien l'anglais et le français, mais nous nous glorifions de dire qu'ils ont une mentalité permettant de fonder sur eux les plus belles espérances pour l'avenir. Nos Franco-Américains, pour la plupart sont fiers de conserver au foyer domestique les traditions ancestrales; voyez la réponse si puissante dans sa naïveté : "C'est la langue de ma mère."

FUTURS COLONS DE L'OUEST

Un citoyen de la province de Québec, actuellement en voyage dans l'Ouest, écrit ce qui suit pour l'instruction de ceux qui veulent aller s'y établir.

"Avant de terminer ma lettre, dit-il, faut-il mettre ici quelques conseils pratiques pour les jeunes gens qui songeraient à se rendre comme colons dans l'Ouest canadien ? J'hésiterais à le faire, étant donné mon inexpérience sur cette grave question, si quelques entretiens avec des gens éclairés ne m'avaient fait sentir très nettement un petit nombre de vérités utiles. La première est qu'il ne faut jamais acheter une propriété que sur place

LA S. CARSLEY Limitée
MAGASIN DU BAS DE LA VILLE RUE NOTRE-DAME OUEST
LE MAGASIN FERME A 5.30 P.M. DURANT CE MOIS EXCEPTÉ LE SAMEDI
LUNDI, 16 AOUT 1909

LES REDUCTIONS DE PRIX

SONT PARTOUT EVIDENTES DURANT LA VENTE DE LA NOUVELLE ADMINISTRATION

Mardi sera une journée de bons marchés en fournitures de maison du genre apprécié de toutes les ménagères. Les marchandises sont de la meilleure qualité, durables—élégantes, et en outre, les prix, durant la Vente de la Nouvelle Administration, sont extraordinairement bas.

La liste suivante n'est qu'un aperçu des innombrables et splendides bons marchés qui attendent votre appréciation à ce magasin.

UN TOURBILLON DE BONS MARCHÉS

Au Magasin de la Porcelaine

Nous pouvons donner les meilleures valeurs quand nous vendons, parce que nous recevons de grandes valeurs lorsque nous achetons—c'est le résultat de l'achat en grande quantité.

Nous ne Mentionnons ici qu'une couple de Prix

Jarres à confitures, chopines impériales, avec le nouveau couvercle breveté à l'épreuve de l'air, régulier 69c. Spécial, mardi, pour...
53c la douzaine
Pièces d'assorties de services de toilette, vases de nuit, pots à eau, bassins, valant jusqu'à 69c. Spécial...
45c chaque

\$6.45

Bons Marchés en Rideaux Ayez une Maison Confortable

Du train dont s'envolent les bons marchés en rideaux, en peu de temps il n'en restera plus assez pour qu'on puisse en parler. Ainsi donc, celles qui n'ont pas encore pourvu à leurs besoins actuels ou futurs feraient bien de profiter de la vente de demain.

Rideaux en net blanc. Overlock, bordure simple, large et épaisse, finis avec bord Colbert, garantis se laver très bien, valeur régulière \$2.00. Mardi...
\$1.69

Grenadines fantaisie à bordure double, à fond de couleur nil, bleue et saumon, nouveaux dessins de fleurs avec rayures, mercerisées, 38 pouces de largeur, valeur régulière 25c. Mardi...
17 cts

Chaises de vérandas, avec sièges en osier, de couleur rouge, seulement, régulier \$1.20, pour...
\$1.05

Chaises pliantes pour vérandas et pelouse, régulier \$1.20 pour...
95 cts

Aussi une chaise en canevass de qualité supérieure, double siège pliant, monture forte et de couleur naturelle, régulier \$1.40. Mardi...
\$1.20



2 DANS 1

Ce Cirage à Chaussures

reluit immédiatement au premier ou deuxième coup de la brosse ou du liné.

Ne s'envolera pas. Il est à l'épreuve de l'eau.

Assouplit et conserve le cuir. Aucune imitation n'est même la moitié aussi bonne.

Boîtes de 10c et 25c

et après une sérieuse expérience de la seconde, que les agriculteurs ont beaucoup de chance de réussir et les autres fort peu ; la troisième, qu'à moins d'arriver en famille nombreuse, il ne faut pas s'établir trop loin d'un centre de population, si l'on ne tient pas à périr d'ennui la quatrième, que les facilités pour un immigrant sont de plus en plus grandes à mesure qu'il s'avance plus loin ; la province de Québec offrant moins de terres libres ou de situations neuves et rémunératrices que l'Ontario, l'Ontario moins que la Manitoba, celui-ci moins que la Saskatchewan et celui-ci moins que l'Alberta. A ceux qui ne se sentiraient pas d'aptitudes pour l'élevage et la grande culture, mais qui aimeraient plutôt l'industrie, le commerce, l'exploitation des jardins maraîchers ou fruitiers, l'art des forêts et ses dérivés, je conseillerais de préférence la Colombie anglaise et l'Etat américain de Washington.

"Le Progrès du Saguenay" est entré dans sa 24e année d'existence. La conférence annonce que son 25me anniversaire sera marqué par de grands progrès et que son installation pourra être comparée à celle d'aucun journal des petites villes de la province.

Tous nos compliments.

"La Semaine Religieuse" de Québec a commencé sa 22me année. Nos meilleurs souhaits.

Ce journal publie un article très intéressant de l'abbé René Casgrain sur l'histoire religieuse aux

Etats-Unis. M. l'abbé Casgrain se propose de continuer cette série d'articles commencée depuis quelques temps, et interrompue pendant les quelques semaines de vacances qu'a prises l'auteur.

—
L'hon. M. Pigeley, qui revient d'une tournée officielle dans l'Ouest, se prononce en faveur de la création d'une voie fluviale, qui reliait Edmonton à Winnipeg.

DR. ARTHUR BEAUCHAMP,
CHIRURGIEN DENTISTE
184—Rue Saint-Denis—184
Téléphone Bell Est 2549.
P-1-H-Jac

Le mécanisme est l'âme d'un piano. Exigez un piano au mécanisme

"OTTO HIGEL"

Dr. H. J. BRODEUR
SPECIALISTE DE PARIS
MALADIES DE LA PEAU, CUIR CHEVELU ET ORGANES GENITO-URINAIRES

Maladies des Reins, de la Vessie et de la Prostate, Impuissance, Perte de Vitalité, Neurasthénie, etc. Acad. Scènes, Poursuite Démagogique, POILS FOLLETS, Verrues, Moles, guériss par l'Electrolyse
162 Avenue du Parc, Bell Tel. No 298
139-Jac

UN ROMAN DES TEMPS MODERNES

Comment le jeune marquis de Charette a réussi à conquérir Miss Suzanne Henning, du Kentucky

Un enlèvement nouveau genre, où les tourtereaux se mettent volontairement sous la tutelle d'un "chaperon"

Selon que nous l'annoncions, ces jours derniers, le général de Charette viendra au Canada, et ira particulièrement à Québec, pour y rencontrer les zouaves canadiens qui lui ont préparé une réception. Le général de Charette vient en Amérique pour y marier son fils, le jeune marquis Antoine de Charette, avec Miss Suzanne Henning, jeune et jolie héritière de Louisville, Kentucky. Nous avons annoncé ces faits ces jours derniers, mais ce que le public ne sait pas, et qui est intéressant à raconter, c'est que ce mariage à son côté romanesque et qu'il commença par un enlèvement, un enlèvement par un banal, puisqu'il fut "chaperonné".

Mais n'anticipons pas et commençons cette histoire comme doit le faire tout romancier qui se respecte.

CHAPITRE Ier—TONY

Le jeune Antoine de Charette est très connu dans la société parisienne. Joli garçon, beau cavalier, sportif, clubman, galette abondante, des manières et de la race. On l'a surnommé "le petit TONY", attendu qu'il est du suprême chic d'américaniser tous les noms qui sont "américanissables".

Tony fait fureur dans le monde, et les superbes Américaines douées de papas à millions lui lancent des œillades significatives.

S'en trouve une très en vogue appelée Miss Gladys Deacon. Beauté altière, devant qui toute une cour d'habitants noirs se réunit. Tony est du nombre.

Commencement de flirt, et Tony l'emporterait certainement sur ses autres concurrents si... un événement n'était pas tout à coup venu chasser le cours des choses.

C'est l'arrivée dans la société parisienne d'une autre beauté américaine, venant du Kentucky, Miss Suzanne Henning, de Louisville, l'héroïne de cette histoire.

CHAPITRE II—LA RIVALE

Dans la société mondaine il y a parfois d'ineffables revirements. La nouvelle venue réussit à attirer vers elle le groupe d'administrateurs de Miss Gladys Tony suivit le courant.

Ce fut une rivalité qui ne dura pas longtemps et la belle du Kentucky l'emporta. Tony eut plaisir à l'oublier l'autre; avec, projets matrimoniaux, voyage en Amérique au sujet de la demande.

CHAPITRE III—DECEPTION

Mais, le papa de Miss Henning ne voulait pas entendre parler de mariage avec un gentilhomme. "Nimique, qui, sans un noble, répondit-il sèchement".

Désespoir des amoureux, serments de fidélité, nouvelles tentatives auprès de papa Henning, nouveaux refus, enfin, projets d'enlèvement.

Seulement, Miss Suzanne est à cheval sur les conventions. Elle se laissera enlever, soit! mais, le chaperon sera de rigueur tout le temps de la traversée afin que les amoureux ne soient pas un instant seuls. On en parle à une amie, Miss Hamilton, personne d'une respectabilité incontestable, qui finit par consentir à jouer ce rôle peu agréable de cerbère. Lettre au papa entêtée, départ précipité vers un paquebot en partance.

CHAPITRE IV—HEROISME DU CHAPERON

A peine a-t-on pris la mer que Miss Hamilton est atteinte du mal de mer. Elle se fait violence pour rester sur le pont auprès des deux amoureux, fidèle à sa mission; mais le mal l'emporte et elle est obligée de passer plus de trois jours dans les cabines, bien entendu, de Miss Suzanne qui se lamente et perd son temps et sa frairie, tandis qu'au-dessus

de sa tête, le descendant de Charles X parcourt fébrilement le pont à grandes enjambées.

CHAPITRE V — L'ARRIVÉE A CHERBOURG

A peine la passerelle est-elle jetée que Tony et Suzanne se précipitent vers les bureaux de télégraphie. Il y a peut-être un câblogramme de Louisville, disant que le père, par-

ty, nous avons annoncé ces faits ces jours derniers, mais ce que le public ne sait pas, et qui est intéressant à raconter, c'est que ce mariage à son côté romanesque et qu'il commença par un enlèvement, un enlèvement par un banal, puisqu'il fut "chaperonné".

Mais n'anticipons pas et commençons cette histoire comme doit le faire tout romancier qui se respecte.

CHAPITRE VI — UNE LUEUR D'ESPOIR

On expédie un télégramme à Mme de Charette mère, en son château. Celui-ci accourt dans son auto et amène chez elle les deux amoureux. Elle se chargera de l'affaire, et ce sera bien le diable, si "elle", nièce de l'ancien président des Etats-Unis, Polk, ne parvient pas à décrocher ce consentement si difficile à obtenir. Elle écrit à M. Henning, père, de sa plus belle main, se fait connaître, signe Marquise de Charette et termine sa lettre par ces simples mots : "Venez voir vous-même".

CHAPITRE VII — L'HORIZON S'ÉCLAIRCIT

"Cette fois, le père millionnaire est ébranlé. Il franchit l'océan et vient voir de ses yeux".

"Veni, vidi, victus sum". Il est venu, il a vu, il a été vaincu.

O joie ! Il consent au mariage qui aura lieu à Louisville, Kentucky. Seulement, il met une condition à son consentement : c'est que les fiancés rejoindront la terre de la libre Amérique, chacun sur un paquebot différent, et cette fois il faudra bien que cette condition s'accomplisse. C'est encore la séparation, mais combien moins angoissante que celle de la première traversée du "chaperon".

CHAPITRE VIII — L'ÉPILOGUE

Et voilà comment M. le marquis Antoine de Charette, petit-fils du général baron de Charette, descendant de Charles X et petit neveu du président Polk, aura réussi à épouser Miss Suzanne Henning, la plus belle héritière du Kentucky.

CHAPITRE IX — LES SOCIÉTÉS FRATERNELLES

BOSTON, 16. — Le congrès des sociétés fraternelles nationales s'est ouvert ce matin à Boston. Les délégués sont au nombre de trois cents, dont les deux tiers sont des femmes, et représentant 51 sociétés. Parmi les principaux orateurs se trouve M. John J. Hynes, président de la M. B. A.

N'oubliez pas la Grande Vente de Coupons chez Vallières.

UNE LUGUBRE DECOUVERTE

PITTSBURGH, Pa., 16. — Des personnes faisant la cueillette de grains, près d'ici, ont découvert, peu de temps après, le cadavre d'un homme âgé de soixante-dix ans. On dit que ce cadavre avait été perdu depuis trois mois. On se souvient pas la victime de cette mort tragique.

MORT DU GENERAL TOWNSEND

WASHINGTON, 16. — Le général F. Townsend, à la retraite depuis quelques temps, est mort hier, succombant à une attaque d'apoplexie. Il était âgé de 76 ans. Lors de la guerre civile il fut fait major à cause de sa bravoure et la bataille de Shiloh, et fut promu lieutenant-colonel. Il sera inhumé demain dans le cimetière Arlington, avec les honneurs militaires.

ATTENTION

Allez voir au Parc Sohmer, cette semaine, les SIX BAYARDS, 4 hommes et 2 femmes, le plus grand acte aérien du monde. 146-2

LA CHALEUR A OMAHA

OMAHA, (Neb.), 16. — Sept personnes sont mortes d'insolation à Omaha hier. Le maximum atteint fut de 96 degrés hier après-midi, à 2 heures.

INCENDIE DESASTREUX, HIER, A SAINT-JEAN

Le magasin de M. Charles Harbec, rue Richelieu, est complètement dévasté, et les établissements commerciaux voisins subissent aussi de lourdes pertes.

SAUVETAGE ÉMOUVANT A TRAVERS LES FLAMMES

(Spécial à La Patrie)

SAINT-JEAN, 16. — Un feu considérable a éclaté, dimanche matin, vers sept heures et demi, dans une remise de M. Charles Harbec, marchand de ferronneries et quincailleries de notre ville. Messieurs Arthur Brousseau et J. Payette ainsi que le Dr N.A. Sabourin, passant dans la rue Richelieu, lorsqu'ils aperçurent une épaisse fumée noire qui montait de la cour de M. Harbec, Arthur Brousseau alla sonner à l'alarme et le Dr Sabourin alla avertir M. Harbec. Ce dernier était à prendre son bain et il n'eut que le temps de mettre son pantalon, et d'aller avertir sa femme et ses petits enfants. Déjà une épaisse fumée remplissait ses appartements.

On sauva les petits, au nombre de six et Mme Harbec sortit avec deux petits enfants dans ses bras, n'ayant pas eu le temps de prendre leurs vêtements.

Le feu, pris à l'arrière du magasin de M. Harbec, faisait rage dans la remise, contenant les huiles et la gazoline, et à l'arrivée des pompiers ces derniers constatèrent qu'ils devaient faire face à un feu des plus dangereux.

Aussi, le brave chef Pierre Bouchard ordonna d'apporter tous les boyaux, toutes les échelles avec la pompe à vapeur. On eut l'avantage d'avoir de l'eau en abondance, car la pression de l'aqueduc était excessivement forte et les hoses fonctionnaient à merveille. Mais le feu semblait prendre avantage tout de même que M. Harbec, J. Boudreau, Davignon, Ls. McNulty, commencent à faire du sauvetage.

Charles Harbec alla chercher ses livres dans son coffre-fort, puis il retourna dans une épaisse fumée, chercher ses billets et enfin, il fit un troisième voyage, tête baissée, pour retirer ses papiers d'assurance, mais il était déjà trop tard, et M. Harbec s'est brûlé le côté gauche et une partie de la tête. Il a ensuite demandé de l'aide pour sortir de ses appartements du linge, car à cette heure encore il n'avait sur lui qu'une paire de pantalons. Les amis, au moyen d'échelles, pénétrèrent par les fenêtres au quatrième étage et sortirent une autre paire de pantalons, déjà en feu qui contenait \$185 en argent.

On a ensuite sorti d'autres habits, deux montres, des bijoux et les fourrures à l'usage de la famille. Le reste fut la proie des flammes.

Nos pompiers ont commencé à éteindre le feu, et ils ont droit à des félicitations, car ils ont travaillé dans des circonstances très difficiles contre le vent, et dans un nid de remises et magasins remplis d'huiles et de peintures.

Après deux heures d'ouvrage ardu, le feu était éteint complètement, n'ayant détruit que le magasin de M. Harbec. Celui de M. Jos. Boudreau, y attenant, a été épargné, mais a subi de sérieux dommages par l'eau et la fumée. M. Boudreau avait eu juste le temps de sortir avec sa petite fille et ses livres. Il fut suffoqué à la porte, puis relevé par des spectateurs.

Les constructions appartenant à M. J. E. Mollier, et avaient été détruites en 1904, lorsque Messieurs Charles Harbec, Ulric Normandeau, J. Frs. Payette et J. E. McNulty ont tenu magasin à cet endroit au coin des rues Richelieu et St-Charles.

LES DOMMAGES

ne sont pas encore bien connus, mais on peut les évaluer approximativement comme suit : Charles Harbec, perd tout son ménage et ses marchandises sont détruites par l'eau et la fumée. Il tenait un stock de \$12,000 environ. M. Jos. Boudreau portait un stock de \$10,000, qui paraît tout endommagé par l'eau et le feu. Son ménage est aussi perdu. La fumée a endommagé des habits, vêtements, draps de M. J. F. Payette, au montant de \$11,000. Les marchandises de M. A. Davignon, valaient bien \$5,000. L'édifice même est détruit en partie seulement, et demandera des réparations de \$1,000 au moins.

Les assurances couvrent une partie des dommages causés. Le chef Pierre Bouchard et ses pompiers méritent de franches félicitations, ainsi que M. Jos. Boudreau, administrateur de l'aqueduc.

LA FÊTE NATIONALE DES ACADIENS

La fête de l'Assomption est célébrée avec éclat au Cap Breton, à la Baie des Chaleurs, par des manifestations religieuses et patriotiques, sous les auspices de la Société de "L'Assomption".

(Dépêche spéciale à La Patrie)

SHEDIAK, 16. — La fête de l'Assomption de la Sainte-Vierge, qui est la fête patronale des Acadiens a donné lieu à d'imposantes démonstrations religieuses et patriotiques, depuis Cap Breton jusqu'à la tête de la Baie des Chaleurs, c'est-à-dire depuis que la fête de l'Assomption a été proclamée.

Coogee Bouchette n'est pas non plus resté en arrière, et a célébré avec éclat l'Assomption, de même que Fox Creek et Saint-Louis.

A Dalhousie, la fête a donné lieu à une grande manifestation religieuse et patriotique. A la messe, un grand sermon fut donné par un des meilleurs prédicateurs, et à la réunion qui eut lieu ensuite d'éloquents discours furent prononcés par l'hon. Dr D. V. Landry, ministre de l'Agriculture, l'hon. C. H. Lablanc, D. M. Melançon et autres.

La société nationale "L'Assomption", travaille à assurer le bonheur des Acadiens dispersés dans toutes les provinces maritimes; elle paie les frais d'instruction dans nos réunions patriotiques, dont les orateurs furent MM. le Dr Bourque, le Dr Richard, le sénateur Poirier, Henry Leblanc et autres.

A Memramcook la fête ne fut pas moins solennelle. A l'issue de la messe des discours patriotiques furent prononcés par le Dr Gaudet, C. M. Léger et autres.

Coogee Bouchette n'est pas non plus resté en arrière, et a célébré avec éclat l'Assomption, de même que Fox Creek et Saint-Louis.

A Dalhousie, la fête a donné lieu à une grande manifestation religieuse et patriotique. A la messe, un grand sermon fut donné par un des meilleurs prédicateurs, et à la réunion qui eut lieu ensuite d'éloquents discours furent prononcés par l'hon. Dr D. V. Landry, ministre de l'Agriculture, l'hon. C. H. Lablanc, D. M. Melançon et autres.

La société nationale "L'Assomption", travaille à assurer le bonheur des Acadiens dispersés dans toutes les provinces maritimes; elle paie les frais d'instruction dans nos réunions patriotiques, dont les orateurs furent MM. le Dr Bourque, le Dr Richard, le sénateur Poirier, Henry Leblanc et autres.

A Memramcook la fête ne fut pas moins solennelle. A l'issue de la messe des discours patriotiques furent prononcés par le Dr Gaudet, C. M. Léger et autres.

Coogee Bouchette n'est pas non plus resté en arrière, et a célébré avec éclat l'Assomption, de même que Fox Creek et Saint-Louis.

A Dalhousie, la fête a donné lieu à une grande manifestation religieuse et patriotique. A la messe, un grand sermon fut donné par un des meilleurs prédicateurs, et à la réunion qui eut lieu ensuite d'éloquents discours furent prononcés par l'hon. Dr D. V. Landry, ministre de l'Agriculture, l'hon. C. H. Lablanc, D. M. Melançon et autres.

La société nationale "L'Assomption", travaille à assurer le bonheur des Acadiens dispersés dans toutes les provinces maritimes; elle paie les frais d'instruction dans nos réunions patriotiques, dont les orateurs furent MM. le Dr Bourque, le Dr Richard, le sénateur Poirier, Henry Leblanc et autres.

A Memramcook la fête ne fut pas moins solennelle. A l'issue de la messe des discours patriotiques furent prononcés par le Dr Gaudet, C. M. Léger et autres.

Coogee Bouchette n'est pas non plus resté en arrière, et a célébré avec éclat l'Assomption, de même que Fox Creek et Saint-Louis.

AMELIORATION IMMEDIATE

Ce que demandent les personnes malades, toutes celles qui souffrent, c'est un remède qui agisse immédiatement et dont on puisse constater, dès le début, l'action salutaire et guérissante.

Rien ne décourage autant d'un remède, rien ne rend le malade aussi méfiant et ne le décourage autant que de ne pas pouvoir constater vite l'effet du traitement ou du remède qu'on lui a ordonné.

Il est bien certain que si l'on prend un remède ou si l'on suit un traitement, c'est pour obtenir un résultat sur-le-champ.

S'il faut attendre des mois pour ressentir une amélioration, des années pour avoir la guérison, on a le temps de mourir dans l'intervalle.

C'est pourquoi les Pilules Rouges jouissent d'une si belle réputation.

Leur efficacité est reconnue, elle est indiscutable. Les milliers de guérisons effectuées sont là pour le prouver.

Mais le grand point, c'est que les Pilules Rouges font effet presque immédiatement et que l'effet persiste et s'accroît sans arrêt jusqu'à la guérison parfaite.

Le soulagement et le mieux se voient dès le début du traitement. La malade peut constater par elle-même l'action du remède, se rendre compte de la marche et du progrès de la guérison.

De là leur grande renommée.

Les Pilules Rouges, comme nous l'avons dit maintes fois, sont précieuses pour toutes les maladies de femmes et conviennent à tous les états de l'organisme féminin, depuis l'adolescence jusqu'à la vieillesse. Elles s'adressent en particulier aux femmes qui souffrent d'excès de travail, d'inquiétude, de chagrins, etc.

Tous les maux, toutes les souffrances, toutes les maladies que la femme a si souvent à supporter les maux de tête, les maux de cœur, les migraines, les névralgies, les vertiges, les éblouissements, les gonflements, les suffocations, les palpitations, les étouffements, l'anémie, les pâles couleurs, les nervosités, les moments de tristesse, de mélancolie, de découragement, de faiblesse toutes les difficultés qu'elle éprouve si souvent pour traverser les périodes plus ou moins critiques de son existence, n'ont pas d'autre origine que la faiblesse du sang, et par suite, la faiblesse du cœur, la faiblesse des nerfs et la faiblesse générale.

Le sang mal, cette affection si douloureuse qui atteint cruellement les mères de familles nombreuses qui s'adonnent aux rudes travaux du ménage, provient entièrement de l'appauvrissement du sang. Et c'est à la faiblesse ou à l'impureté du sang qu'il faut entièrement attribuer ce cruel malaise qui met dans le deuil bien des foyers.

Il ne manque pas de remèdes réparateurs et renforts du sang, mais aucun n'est si directement préparé, si exclusivement combiné, pour la guérison du sang mal, que les Pilules Rouges, remède par excellence des femmes qui souffrent.

Et ce qui distingue les Pilules Rouges entre tous les remèdes de cette nature, c'est la rapidité avec laquelle elles opèrent sur les systèmes dérangés.

On trouvera plus loin la lettre d'une personne que nous avons guérie radicalement, avec nos Pilules Rouges, du sang mal avec débilité générale dont elle souffrait depuis trois ans et pour lequel elle avait consulté, sans résultat, six médecins.

"Dès la troisième boîte, dit-elle, j'ai senti un soulagement considérable; j'avais meilleur appétit, plus de courage et d'ambition, moins de douleurs, en trois semaines, mon poids s'était augmenté de trois livres."

Ainsi, voilà une femme qui était malade à garder le lit plusieurs jours par semaine, qui avait le sang mal au plus haut point et qui, en trois semaines, avec trois boîtes de Pilules, ressent un mieux immédiat avec plus d'appétit, plus de courage et dont le poids augmente.

Fac-similé d'une boîte de Pilules Rouges

PILULES ROUGES
MARQUE DÉPOSÉE
POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES
PRÉPARÉES PAR LA COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE
MONTRÉAL, CANADA, 1001, RUE SAINT-JACQUES

INCENDIE A BORD DU "LUCANIA"

Un incendie détruit partiellement le fameux paquebot de la ligne Cunard. — Une perte de près d'un demi million.

LIVERPOOL, 16. — Une catastrophe épouvantable qui aurait pu coûter la vie à plusieurs centaines de personnes a failli se produire samedi soir. Un incendie a partiellement détruit le "Lucania" de la ligne Cunard, et c'est encore heureux que ce paquebot ne fut pas parti en mer.

On s'aperçut tout à coup, vers sept heures, que le grand salon était en feu. Les pompiers du steamer se mirent aussitôt en devoir d'éteindre les flammes, mais celles-ci gagnèrent l'avant, dévorant tout le boiserie. A trois heures ce matin, on décida de submerger le navire, vu que c'était le seul moyen de mettre fin à l'incendie. Il a été renfloué hier soir, placé dans une cale sèche flottante et dirigé sur Glasgow, où il sera réparé. Des plongeurs qui l'ont examiné disent que les machines n'ont subi aucun dommage et que la coque est à peu près intacte, quelques plaques seulement ayant été un peu altérées par la chaleur.

Le Bell Telephone Company est actuellement à faire faire des excavations à l'intersection de diverses rues, dans le centre de la ville, pour la pose de ses fils souterrains.

Ces excavations sont entourées d'un mur en béton et seront fermées par un solide couvercle en métal.

Notre marché, Samedi a été visité un par nombre de cultivateurs, et nous ont apporté une grande quantité de viandes, fruits de champs, légumes.

Vendredi soir les propriétaires d'automobiles de Trois-Rivières ont été très nombreux à faire des excursions à la disposition des orphelins de l'Hospice St. Joseph de cette ville, pour une excursion à La Pointe-du-Lac, où elles furent l'objet d'une cordiale réception par les familles du Dr L. P. Normand, maire de Trois-Rivières, du Dr E. F. Panneton et de MM P. A. Drolet et Louis Bédard, qui passent la belle saison à cet endroit. L'excursion a été organisée par le Rev. Jules Massé, chef chaplain du couvent. Une promenade sur le lac fut offerte aux excursionnistes, qui la trouvèrent enchantée du voyage et de la belle réception qui leur a été faite. Elles offrirent leurs remerciements au Rev. M. Massé, aux familles Normand, Panneton, Drolet et Bédard ainsi qu'aux propriétaires d'automobiles.

Le juge LANDRY, un des orateurs des démonstrations acadiennes, hier.

trois grands collèges, à vingt-cinq jeunes gens choisis parmi les plus intelligents de notre jeunesse. Ces huit ans ont été fondés par des patriotes convaincus, souhaitant de voir leurs citoyens heureux et prospères.

"L'Assomption" est dirigée par un groupe d'hommes éminents, et elle rend aux Acadiens des services incalculables, et entretient, chez eux, le sentiment national et voudrait les voir conquérir toujours les premières places dans le domaine industriel, social, politique et religieux.

L'excursion que l'Union Musicale devait faire, dimanche prochain à Joliette, est remise au 29 du courant, vu que le pèlerinage des Zouaves, à Ste. Anne de Beauséjour, aura lieu le 22 du courant.

Le chef Poirier, un des orateurs des fêtes acadiennes, hier.

Le juge LANDRY, un des orateurs des démonstrations acadiennes, hier.



Mad. John Bourque, 267 rue Carron, Springfield, Mass.

Peut-on demander quelque chose de plus expressif, de plus probant et peut-on s'étonner que les Pilules Rouges soient considérées comme les plus actives, les plus efficaces des remèdes pour les maladies des femmes.

Voici d'ailleurs la lettre à laquelle nous faisons allusion :
Springfield, Mass., 13-juliet 1909.

Messieurs,
Je ne puis m'empêcher de vous remercier publiquement de la façon merveilleuse dont vous m'avez guérie du sang mal et de la débilité générale, grâce à vos Pilules Rouges.

Durant trois ans, j'ai souffert de toute espèce de maux, compliqués de rhumatismes articulaires qui m'obligèrent à garder le lit jusqu'à six semaines de temps et m'immobilisèrent des bras et des jambes.

Six médecins m'avaient soignée sans succès quand je me suis adressée à vous et quand vous m'avez ordonné les Pilules Rouges.

L'effet de ces excellentes pilules a été immédiat : "Dès la troisième boîte, j'ai senti un soulagement considérable; j'avais meilleur appétit, plus de courage et d'ambition, moins de douleurs. En trois semaines, mon poids s'était augmenté de trois livres."

En continuant le traitement, le bon effet a persisté et s'est accentué. Aujourd'hui je suis parfaitement remise. Je ne me ressens plus du sang mal ni du rhumatisme et je suis parfaitement bien, grâce à vos bons soins et à vos bonnes Pilules Rouges.

Votre toute dévouée,
DAME J-BTE BOURQUE,
267 Carron, Springfield, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Les dames malades qui ne peuvent venir les voir, sont invitées à leur écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la maille, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

N.B. — Nous avons établi, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal, une clinique spéciale pour le traitement de la tuberculose, des maladies des poumons, de la gorge, du nez et de toutes celles des voies respiratoires. Nous y donnons aussi des traitements électriques.

146-1

UNE AVENTURE DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE

Fait prisonnier par trois cents guerriers de la tribu des Indiens Corébeaux.

On vient de recevoir à Washington, la nouvelle d'une originale mais émouvante aventure réservée à l'ambassadeur de France et Mme Jussereau, au cours de leur voyage de retour de l'exposition de Seattle.

Ils ont été attirés dans une ambuscade, capturés et faits prisonniers par une bande d'Indiens Corébeaux. Cette surprise s'est produite près de Billings (Montana).

M. et Mme Jussereau désiraient avant tout voir les Indiens vivants sur leurs terres, mais ils ne s'attendaient pas à ce que leur visite à la réserve fut le prétexte d'une telle capture et d'une telle surprise.

Un ami de l'ambassadeur de France avait télégraphié à Billings à la réserve indienne pour demander qu'une vingtaine d'Indiens, en vue de la visite de M. et Mme Jussereau, fussent prêts, en costume de guerre, avec plumes et peintures de tradition.

Plus de 300 Indiens se rassemblèrent et dressèrent leurs tentes. L'ambassadeur et Mme Jussereau, ayant traversé la prairie en automobile d'accompagnement, arrivèrent à trois milles environ du camp lorsque ils aperçurent un parti d'Indiens qui se tenaient sur le sommet d'une colline voisine.

Tout à coup, une nuée de cavaliers Peaux-Rouges dévala à fond de train le flanc de la colline. Les guerriers, armés en guerre et armés de fusils, pénétrèrent leur sauvagerie et de guerre et chargèrent l'automobile entourée de la prairie en automobile d'accompagnement, arrivèrent à trois milles environ du camp lorsque ils aperçurent un parti d'Indiens qui se tenaient sur le sommet d'une colline voisine.

Tout à coup, une nuée de cavaliers Peaux-Rouges dévala à fond de train le flanc de la colline. Les guerriers, armés en guerre et armés de fusils, pénétrèrent leur sauvagerie et de guerre et chargèrent l'automobile entourée de la prairie en automobile d'accompagnement, arrivèrent à trois milles environ du camp lorsque ils aperçurent un parti d'Indiens qui se tenaient sur le sommet d'une colline voisine.

Tout à coup, une nuée de cavaliers Peaux-Rouges dévala à fond de train le flanc de la colline. Les guerriers, armés en guerre et armés de fusils, pénétrèrent leur sauvagerie et de guerre et chargèrent l'automobile entourée de la prairie en automobile d'accompagnement, arrivèrent à trois milles environ du camp lorsque ils aperçurent un parti d'Indiens qui se tenaient sur le sommet d'une colline voisine.

Tout à coup, une nuée de cavaliers Peaux-Rouges dévala à fond de train le flanc de la colline. Les guerriers, armés en guerre et armés de fusils, pénétrèrent leur sauvagerie et de guerre et chargèrent l'automobile entourée de la prairie en automobile d'accompagnement, arrivèrent à trois milles environ du camp lorsque ils aperçurent un parti d'Indiens qui se tenaient sur le sommet d'une colline voisine.

Tout à coup, une nuée de cavaliers Peaux-Rouges dévala à fond de train le flanc de la colline. Les guerriers, armés en guerre et armés de fusils, pénétrèrent leur sauvagerie et de guerre et chargèrent l'automobile entourée de la prairie en automobile d'accompagnement, arrivèrent à trois milles environ du camp lorsque ils aperçurent un parti d'Indiens qui se tenaient sur le sommet d'une colline voisine.

Tout à coup, une nuée de cavaliers Peaux-Rouges dévala à fond de train le flanc de la colline. Les guerriers, armés en guerre et armés de fusils, pénétrèrent leur sauvagerie et de guerre et chargèrent l'automobile entourée de la prairie en automobile d'accompagnement, arrivèrent à trois

NOTES MARITIMES



Chambre des Députés - New York 446
Téléphone Main 6666.
M-J-242

LES HOMMES D'AFFAIRES AN-
CONCENT DANS LES PETITES AN-
NONCES DE "LA PATRIE."

UNE EXPLOSION FORMIDABLE

VINGT-SIX PERSONNES SONT BLESSEES GRAVEMENT A BORD D'UN VAINSEAU RUSSE. UNE DES VICTIMES MEURT A L'HOPITAL.

SAINT-PETERSBOURG, 16. — Un accident tragique qui coûtera la vie à plusieurs personnes, s'est produit à bord du "Dragon". Quatorze marins et douze ouvriers ont été très gravement blessés, au point que leurs blessures sont en danger. Parmi les blessés se trouve l'ingénieur Joseph Meade, de Baltimore. Un des ouvriers est mort de ses blessures à l'hôpital. L'ingénieur Meade, qui avait la charge des moteurs et les mettait à l'essai qu'un moment, l'explosion s'est produite, n'a pas été gravement blessé.

La cause exacte de l'explosion est encore matière à conjectures. On croit qu'elle a résulté de l'ignition de la benzine dont on faisait provision dans les réservoirs pendant que les moteurs fonctionnaient.

L'accident a causé un vif émoi dans la ville, et toutes sortes de rumeurs se sont aussitôt répandues, toutes tendant à exagérer la gravité de l'événement.

Simon Lake, de Bridgeport, Connecticut, qui surveille la construction de quatre sous-marins pour le compte du gouvernement russe, a fait une inspection minutieuse du "Dragon" après l'accident et a déclaré que personne n'a été tué du coup. Plusieurs des ouvriers ont été jetés à la mer par l'explosion, mais ont été aussitôt recueillis par des bateaux qui sont accourus à leur secours. L'explosion qui a suivi l'explosion a duré cinq heures et a détruit le plancher situé au-dessus des batteries et les autres boîtes.

Le "Dragon" est du type "Crocodile" un des quatre sous-marins en voie de construction, pour le gouvernement russe, sous la direction de M. Lake. Il a été construit à Saint-Petersbourg, et a un déplacement de 450 tonnes, une force de 1,200 chevaux et une vitesse de 15 nœuds.

LE DEPART DU GENERAL HENRY

(Spécial à la Patrie.)
QUEBEC, 16. — Le général Henry, ancien consul des Etats-Unis à Québec, et Madame Henry sont partis hier soir pour Burlington.

Le général a été promu à un poste important dans le corps diplomatique.

GROSSE TRANS-ACTION

QUEBEC, 16. — Les propriétés de la succession Joseph Archer ont été vendues à MM. William Carrier et Fils, marchands de grains. Ces propriétés forment le carré compris entre les rues Saint-Roch, Saint-François, Saint-Dominique et du Roi.

JOUEUR BLESSE

Au cours d'une partie de baseball, hier après-midi, à Longueuil, un joueur du nom de Louis Kovack, a reçu sur la tête, par suite d'une maladresse de sa part, une balle lancée à toute force.

Naturellement, le joueur renvoya à la partie, et dans le cours de la soirée, comme il souffrait beaucoup, il ne put faire autrement que de se faire conduire à l'hôpital Victoria. Le blessé devra séjourner deux ou trois jours à l'hôpital.



Abbey's Effervescent Salt

Pour toutes les Affections du Foie et de l'Estomac.

L'UNIFORMITE DES LIVRES

LE GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO VIENDRA COMMENCER LA PUBLICATION DES LIVRES UNIFORMES. — AVANTAGES DE CE SYSTEME.

TORONTO, 16. — L'uniformité des livres est établie pour de bon dans l'Ontario et le gouvernement vient d'ordonner la publication des livres qui ont été choisis par le ministre de l'Instruction publique.

La compagnie T. Eaton est chargée de l'impression de ces livres.

Elle en continuera l'impression, sans interruption, jusqu'à ce que l'ouvrage soit terminé, à raison de 10,000 exemplaires par jour.

L'hon. Dr. Fyfe, ministre de l'Education, a déclaré, en annonçant cette nouvelle, que "ce livre était le plus important dont le département ait jamais ordonné l'impression."

Le nouveau premier livre est une brochure reliée en toile, de 96 pages. Il se vend à 4 sous seulement, alors que l'ancien livre, une brochure de 64 pages reliée d'une façon plus que quelconque, se vendait 10 sous, deux fois et demie plus cher, tout en valant infiniment moins.

On n'a innové et on n'a désigné dans ce livre aucune méthode particulière de lecture, laissant aux instituteurs, qui sont toutes formées à l'école normale, le soin de choisir si les mêmes la méthode qu'ils préfèrent. Cependant, on publiera des manuels contenant des notes explicatives et des indications pour l'emploi du premier livre et des autres livres de classe. Les institutrices auront livres de classe de ces manuels, et elles ne trouveront pas mieux elles-mêmes.

Plusieurs imprimeurs commenceront à la fin du mois, sous la direction du département de l'Instruction publique, la publication des livres destinés aux "high-schools", tels que manuels de chimie, de géographie, de tenue des livres, précis d'histoire, etc.

Le Dr. J. Goggin, l'auteur des nouveaux livres de lecture, se propose d'exposer au département de l'Agriculture, la collection des dessins inédits qui vont servir à la publication de ces livres. La collection sera absolument unique en son genre et extrêmement intéressante.

LA TERRE TREMBLE AU JAPON

VINGT-ET-UNE PERSONNES SONT TUÉES ET SOIXANTE-DIX BLESSEES. — LE CENTRE DU PAYS VIOLEMMENT SECOTÉ.

TOKIO, 16. — Le centre du Japon a été secoué par un violent tremblement de terre vendredi.

La secousse a été particulièrement violente dans les environs de Kyoto, Osaka, le lac Biwa et Nagoya. Toutes les communications avec ces districts par chemin de fer ont été interrompues. Un grand nombre de maisons se sont effondrées, et on craint qu'un grand nombre de personnes n'aient été tuées ou blessées.

Nagoya, avec une population de plus de 250,000 habitants, et une des principales villes du Japon, située à 170 milles à l'ouest de Tokio, a subi des dommages sérieux. Les détails sont maigres, par suite de l'inter interruption des communications télégraphiques avec les villes qui ont été le plus affectées. On a rapporté jusqu'ici qu'il y a vingt et une personnes tuées et soixante-dix blessées.

Un quart de la préfecture de Shiga a souffert des dommages considérables. On dit que le comté du mont Ise, un volcan éteint situé à l'extrémité nord du lac Biwa, s'est effondré.

La secousse a été légère à Tokio.

ECHOS DE GRAND-MERE

GRAND-MERE, 16. — Notre club de baseball a vaincu les Trois-Rivières dimanche, 8, sur le terrain de ces derniers. Nos sélections à nos joueurs ainsi qu'à B. B. Mayhew, le nouveau gérant de l'équipe.

La Philharmonique de Grand-Mère donnait jeudi soir dernier, une dansa au club Laurentien. Les danseurs étaient nombreux, et tout le monde s'est bien amusé. Le nouvel orchestre a fourni la musique de dances.

CETTE RUPTURE DE CONTRAT

REPOSE DU PREMIER MINISTRE DE TERRENEUVE A LA COMPAGNIE COMMERCIAL CABLE.

LONDRES, 16. — En réponse à la lettre de la Commercial Cable, qui se plaignait de la réputation du contrat que Sir James Bond lui avait octroyé, Sir Edward P. Morris, actuellement à Londres, où il assiste à la conférence de la défense impériale, a déclaré à un journaliste:

"Ce que le gouvernement actuel ne se croit pas justifiable de faire, dit-il, est de demander à la législature de ratifier une partie du contrat donnant à la Commercial Cable Company, une concession en vertu de laquelle elle obtiendrait, pour vingt-cinq ans, un monopole de la transmission de tous les câbles télégraphiques passant par les lignes de terre, de Terre-Neuve, et une exemption de taxes. Cela serait injuste et préjudiciable à l'Anglo-American Co. qui fait le même commerce à St-Jean et paie des taxes annuelles au montant de \$20,000.

SIR CH. R. WILSON ET LE GRAND TRONC

LE PRESIDENT DE CETTE COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ANNONCE QUE \$50,000,000 SERONT DEPENSES EN AMELIORATIONS LE SIEGE SOCIAL DE LA COMPAGNIE EN AMERIQUE.

CHICAGO, 16. — Au cours d'une entrevue qu'il a donnée aux journalistes, Sir Chas. Rivers-Wilson a parlé de l'avenir du Grand-Tronc en ces termes:

"En vue du progrès que le Grand-Tronc a fait, nous allons dépenser \$50,000,000 en améliorations. La majorité du capital est fournie par des Anglais. Il s'est fait beaucoup d'agitation, parmi les capitalistes du Canada et des Etats-Unis, en faveur d'un bureau canadien de directeurs pour gouverner le Grand-Tronc et en faveur du transport de son siège social de Londres à Montréal. Naturellement, tant que les finances du chemin de fer seront fournies principalement par les capitalistes anglais, ils insisteront pour avoir un impré contrôlant."

"Mais en ce qui me concerne personnellement, je serais heureux de voir les intérêts canadiens et américains représentés dans le bureau de direction, et il serait peut-être sage de transporter son siège social de ce côté-ci de l'Atlantique."

Le président du Grand-Tronc a aussi parlé avec beaucoup d'éloge des Etats-Unis, de leur président et de les valeurs de bourse.

LES COURRIERS D'EUROPE

Les mailles pour la Grande-Bretagne et les autres pays d'Europe sont expédiées, cette semaine, aux heures suivantes:

Lundi, à 9 h. a. m. et à 6.15 h. p. m., par le "Prinz Friedrich Wilhelm", de la ligne North German Lloyd.

Mardi, à 9 h. a. m. et à 6.15 h. p. m., par le "Lustania", de la ligne Cunard.

Vendredi, à 9 h. a. m., par le "New York", de la ligne américaine; à 6 h. p. m., par le "Victorian", de la ligne Allan.

Samedi, à 12.30 p. m., par le "Canada", de la ligne Dominion.

Les mailles pour la France, l'Italie, l'Allemagne, sont expédiées le mercredi, à 9 heures a. m., et à 6 h. p. m., par la "Bretagne".

Toutes les lettres doivent être déposées à la maille avant 6 h. 15 p. m., et tous les colis postaux, avant 5 h. p. m.

RUSSES DE PASSAGE

(Spécial à la Patrie.)
QUEBEC, 16. — On signale le passage de personnages russes considérables. Ce sont le prince George Lvoff, président des Zemstvos russes réunis; M. T. Polner, secrétaire de cette organisation, et F. Van Kenel Renard, secrétaire du consulat de Russie au Canada.

C'est bien, Mademoiselle. Je vous remercie de mes renseignements. J'aurai peut-être à revenir à Sans-Souci.

— Comme il plaira à Monsieur. Pour ne pas faire une inutile promenade, Monsieur pourrait faire demander l'heure à mes maîtres. Monsieur veut-il me laisser sa carte?

— Je n'en ai pas sur moi.

— Le nom de Monsieur?

— Je repassais.

Farjeol était-il, ou non, coupable? telle est la question que se posait le juge en redescendant à Clermont.

— En tout cas, reprit-il, il lui sera sans doute facile de donner l'explication des heures passées en dehors de chez lui. Une piste à suivre. Des réponses du propriétaire de Sans-Souci dépend sa liberté ou son arrestation.

Il confia pendant quelques instants avec le procureur, et d'après le rapport qu'il lui fit de son interrogatoire à Solange, le magistrat n'hésita pas à mander Jacques Farjeol dans son cabinet.

La lettre de convocation fut pour lui un coup de massue.

— La pensée qu'il pourrait être questionné, n'avait-elle fait qu'effleurer son esprit?

Personne ne l'avait vu hors de chez lui, la nuit du crime.

DE SCANDALEUSES OPERATIONS

SONT DECOUVERTES AUX ETATS-UNIS A LA SUITE DE L'INCIDENT BALLINGER. PINCHOT. — DES FRAUDES AU MONTANT DE \$250,000,000.

WASHINGTON, 16. — L'incident Ballinger-Pinchot qui s'est produit la semaine dernière a fait découvrir de scandaleuses opérations en rapport avec l'achat des terres carbonifères de l'Alaska.

Ces terres sont situées dans la forêt nationale de Chugatche. On dit qu'elles contiennent 50,000,000 tonnes de charbon, estimées à un quart de milliard de dollars. Par le seul fait que ces terres sont situées dans une forêt nationale, le département de l'Intérieur et le service forestier y sont intéressés.

Les entrées ont été faites par des centaines d'individus, dans le but, assure-t-on, de les contrôler au moyen d'une combinaison formidable. Les parties intéressées ont demandé à obtenir leurs lettres patentes. La ligne de conduite suivie au sujet de ces terres par le secrétaire Ballinger est critiquée par ses ennemis et défendue par ses amis, et il semble que toute la série des opérations qui s'y rapportent doit être soumise à un examen avant que la querelle se termine. C'est une des questions dont le congrès désirera probablement s'enquérir afin de savoir qui a raison et qui a tort, et d'obtenir de la lumière sur toute cette affaire dans le conflit Ballinger-Pinchot.

LA POLITIQUE ET M. GOLDWIN SMITH

CE QUE PENSE LE GRAND PUBLIC DE L'AVENIR DE NOS POSTES POLITIQUES.

TORONTO, 16. — M. Goldwin Smith célébrait samedi le 50 anniversaire de sa naissance.

A cette occasion, un journaliste est allé "interviewer" l'illustre historien, qu'il a trouvé au travail avec son secrétaire, au seuil de sa 58ème année.

M. Goldwin Smith a bien voulu répondre aux diverses questions qui lui ont été posées et il a, au cours de la conversation, émis quelques idées intéressantes sur la politique, les lettres et l'histoire.

D'après M. Goldwin Smith, l'évolution des partis politiques les amène à se fractionner de plus en plus et il croit qu'il arrivera un moment où ils seront complètement annihilés. Se formera-t-il alors d'autres partis ou sera-ce l'anarchie politique?—Goldwin Smith ne l'a pas dit.

SIROP DU DR FRED DEIMERS pour les enfants ne peut être trop recommandé, pour symptômes, dentition, contre coliques et diarrhée. Dites-le vous.

LES BOULANGERS S'ASSOCIENT

(Spécial à la Patrie.)

QUEBEC, 16. — Plusieurs boulangers de cette ville viennent de se former en association sous le nom de "Les Patrons Boulangers de Québec, Limitée".

M. Damase Welch, Edouard Demeule, L. O. Simard, Elzéar Lafrance, Alfred Bouré, Laurent Drolet, Joseph Gagnon et Joseph Bédard sont à la tête de ce mouvement.

Ils ont obtenu des lettres-patentes. Le capital de l'association est de \$1,000, divisé en 200 actions de \$5 chacune.

UN BATTEUR DE FEMMES

(Spécial à la Patrie.)

QUEBEC, 16. — Un nommé Guay, de Saint-Sauveur, a été condamné à \$20 et les frais pour avoir battu sa femme. Devant la cour du record, où se trouvaient les échevins Lavigne et Matte, il a prétendu que ce n'était là qu'une querelle de famille à laquelle les tribunaux n'ont rien à faire. La cour en a jugé autrement.

— C'est bien, Mademoiselle. Je vous remercie de mes renseignements. J'aurai peut-être à revenir à Sans-Souci.

— Comme il plaira à Monsieur. Pour ne pas faire une inutile promenade, Monsieur pourrait faire demander l'heure à mes maîtres. Monsieur veut-il me laisser sa carte?

— Je n'en ai pas sur moi.

— Le nom de Monsieur?

— Je repassais.

Farjeol était-il, ou non, coupable? telle est la question que se posait le juge en redescendant à Clermont.

— En tout cas, reprit-il, il lui sera sans doute facile de donner l'explication des heures passées en dehors de chez lui. Une piste à suivre. Des réponses du propriétaire de Sans-Souci dépend sa liberté ou son arrestation.

Il confia pendant quelques instants avec le procureur, et d'après le rapport qu'il lui fit de son interrogatoire à Solange, le magistrat n'hésita pas à mander Jacques Farjeol dans son cabinet.

La lettre de convocation fut pour lui un coup de massue.

— La pensée qu'il pourrait être questionné, n'avait-elle fait qu'effleurer son esprit?

Personne ne l'avait vu hors de chez lui, la nuit du crime.

LA SUPREMATIE DANS LES AIRS

L'ANGLETERRE NE SE CONTENTERA PAS DE DISPUTER A L'UNIVERS LA SUPREMATIE SUR LES MERS, MAIS ELLE VEUT AUSSI CONQUERIR LA PREMIERE PLACE DANS LES AIRS.

LONDRES, 16. — L'expérience accomplie par Blériot, le célèbre aviateur français, a fait dire récemment aux journaux anglais que la Grande-Bretagne n'est plus une île. Devant ce succès énorme, le parlement britannique a aussitôt mis à l'étude le projet de doter l'armée de dirigeables et d'aéroplanes.

C'est ainsi que M. Haldane, ministre de la guerre, a profité l'autre jour d'une discussion sur les crédits "pour recherches scientifiques" pour exposer la façon de voir du gouvernement anglais au sujet de l'emploi militaire des dirigeables et d'aéroplanes.

Le comité de la défense de l'empire, après enquête, a soumis au rapport dans lequel il divise les aéroplanes en trois catégories: dirigeables, non rigides et d'aéroplanes.

Pour la marine le dirigeable rigide semble être pour le moment le seul instrument de cette nature ayant quelque utilité; pour l'armée, c'est le dirigeable non rigide qui paraît convenir le mieux. Quant à l'aéroplane, les exploits des aviateurs et surtout l'audacieuse traversée de la Manche par M. Blériot, dit M. Haldane, font prévoir qu'un jour ou l'autre l'aéroplane gagnera selon toutes probabilités des résultats importants.

Pour le moment, le ministère de la marine s'occupe de la construction d'un dirigeable rigide de grandes dimensions et l'on espère que ce dirigeable sera en état de fournir des résultats au printemps prochain.

D'autre part, le ministère de la guerre réorganise son installation à Aldershot et a commandé un ballon de dimensions considérables. Le gouvernement espère disposer d'ici peu de temps de deux aéroplanes qui feront l'objet d'expériences.

Les dépenses prévues pour cette année atteignent \$250,000.

Les crédits furent adoptés.

DEUX TRAINS SE DETRUISENT

UNE FATALE COLLISION SE PRODUIT SUR LE DENVER ET RIO GRANDE. — CINQ PERSONNES SONT TUÉES ET TRENTE CINQ BLESSEES.

PUEBLO, (Colo.), 16. — Une fatale collision s'est produite entre Colorado Springs et Palmer Lake, samedi avant-midi; deux trains du Denver & Rio Grande se sont frappés. Le choc fut terrible, et les locomotives et les wagons à bagages et les wagons-fumoirs des deux trains furent considérablement endommagés. Ceux des voyageurs qui n'étaient pas blessés commencèrent aussitôt le travail de sauvetage.

Il est probable que d'autres mourront de leurs blessures. La cause de l'accident est attribuée au fait que l'équipe d'un des trains n'aurait pas suivi les instructions qu'elle avait reçues.

POUR ENCOURAGER L'AVIATION

PARIS, 16. — L'Édition continentale du "Daily Mail" de Londres, annonce un prix de \$5,000 pour l'aviateur qui parcourra le plus grand nombre de milles dans l'année du 15 août 1903 au 15 août 1910.

Le nombre des vols est illimité, le prix étant pour la distance totale parcourue.

LES HOMMES JURENT — LES FEMMES SE PLAIGNENT

Parce que leurs cors les font souffrir, il est facile de les guérir avec l'Extracteur de cors de Putnam; il agit sans douleur en vingt-quatre heures. Pour les cors, les verrues et les callosités, le seul remède est le "Putnam"; essayez-le.

— C'est bien, Mademoiselle. Je vous remercie de mes renseignements. J'aurai peut-être à revenir à Sans-Souci.

— Comme il plaira à Monsieur. Pour ne pas faire une inutile promenade, Monsieur pourrait faire demander l'heure à mes maîtres. Monsieur veut-il me laisser sa carte?

— Je n'en ai pas sur moi.

— Le nom de Monsieur?

— Je repassais.

Farjeol était-il, ou non, coupable? telle est la question que se posait le juge en redescendant à Clermont.

— En tout cas, reprit-il, il lui sera sans doute facile de donner l'explication des heures passées en dehors de chez lui. Une piste à suivre. Des réponses du propriétaire de Sans-Souci dépend sa liberté ou son arrestation.

Il confia pendant quelques instants avec le procureur, et d'après le rapport qu'il lui fit de son interrogatoire à Solange, le magistrat n'hésita pas à mander Jacques Farjeol dans son cabinet.

La lettre de convocation fut pour lui un coup de massue.

— La pensée qu'il pourrait être questionné, n'avait-elle fait qu'effleurer son esprit?

Personne ne l'avait vu hors de chez lui, la nuit du crime.

LA DIARRHÉE, LA DYSENTERIE, LES COLIQUES, LES CRAMPES D'ESTOMAC, LE CHOLERA MORBUS, LE CHOLERA INFANTUM, LE MAL DE MER, LA FIEVRE D'ETE, ET TOUS LES RELACHEMENTS DES INTESTINS. PEUVENT ETRE RAPIDEMENT ET EFFICACEMENT GUERIS PAR L'EMPLOI DE

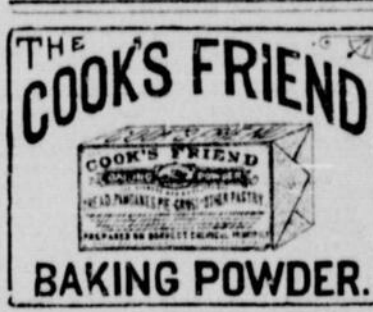
L'EXTRAIT DE FRAISES SAUVAGES du DR. FOWLER

Le remède qui a un record de plus de 65 années. Vous ne l'expérimentez pas quand vous l'achetez.

Mme Joseph Matchett, Huronville, Ont., écrit: "Il m'a fait beaucoup plaisir de vous écrire à propos du merveilleux profit que j'ai retiré de votre remède. L'été dernier, la vie de mes trois petites enfants, ils contractèrent tous les trois la fièvre d'été et furent très malades. Le bébé avait des convulsions, et après avoir essayé plusieurs remèdes, qui ne firent aucun bien, je réussis à essayer l'Extrait de Fraises Sauvages du Dr. Fowler. Après leur en avoir fait prendre une bouteille, le constatant un grand changement et maintenant mes petits enfants sont en aussi bonne santé que jamais. Nous ne nous en sommes jamais séparés depuis, et je l'ai recommandé à mes amis."

Mme S. A. Harrison, Napawan, Ont., écrit: "Je suis très reconnaissante de vous envoyer ce témoignage disant que l'Extrait de Fraises Sauvages du Dr. Fowler a fait pour notre famille. La petite fille de ma sœur, âgée de trois ans, contracta la fièvre d'été et faillit en mourir. Après que tous les autres remèdes eurent échoué, le pensai à votre remède. La première dose la soulagea et la troisième la guérit. Mon fils eut la diarrhée et quelques doses l'arrêtèrent immédiatement. Je recommande à tous les parents d'avoir toujours à la main une bouteille de remède du Dr. Fowler. C'est un remède sûr pour les enfants et les vieux, et le ne peut trop le recommander dans tous les troubles de relâchement des intestins. Quelques doses enverront la maladie immédiatement."

Refusés les substitutions. Prix, 35 cts. Elles sont dangereuses. Manufacturé seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.



THE COOK'S FRIEND

BAKING POWDER.

Au premier rang durant plus de 50 Ans

La poudre à pâte "Cook's Friend" est une préparation de crème de tartre pure et autres purs ingrédients mélangés pour faire le meilleur travail au four. Elle ne contient ni sel, ni chaux, ni aucune autre substance nuisible. Elle n'est admise dans la composition. Le pain préparé avec la "Cook's Friend" est nutritif, facile à digérer.

VENDE PAR TOUS LES ÉPICIERS

EXPOSITION ALIMENTAIRE

UNE ATTRACTION ADDITIONNELLE DES FÊTES DU RETOUR A MONTRÉAL.

On peut voir le développement des organisations des grandes fêtes de "Retour à Montréal" dans cette décision d'augmenter le programme déjà si intéressant d'une grande exposition alimentaire et industrielle. Elle se tiendra au "Coliseum" pendant la semaine du 13 au 20 septembre. Le "Coliseum" est situé au coin des rues Guy et Sainte-Catherine.

L'exposition se divisera en trois sections: 1o, l'alimentation y compris les produits agricoles; 2o, les machines de fabrication canadienne; 3o, une section ouverte à tous les genres d'attraction.

Pendant l'exposition on donnera, certains jours, des attractions spéciales; il y aura, entre autres, une fête de charité. Une société de musique a été engagée spécialement pour la durée de l'exposition; elle jouera d'excellents morceaux à chaque séance de l'exposition.

Les promoteurs de l'entreprise se disent certains du succès. Ils ont accepté l'appui du comité des fêtes de "Retour" et l'exposition fera partie du programme général de la semaine.

DE HERVEY JONCTION A LA TUQUE

TROIS-RIVIERES, 16. — Le premier train de Transcontinental dans les limites de la province de Québec circulera au mois de septembre ou d'octobre entre Hervey Junction et la Tuque, une distance de quarante cinq milles. A la Jonction Hervey le Grand Tronc Pacifique fera un raccordement quotidien avec le Canadien Northern de MacKenzie et Matt.

M. McDonald et les entrepreneurs de cette section du transcontinental exploiteront eux-mêmes le chemin jusqu'à l'expiration des délais pour l'achèvement de cette partie de la ligne. Il est fort possible que le service se continue jusqu'à Weymouth, une distance de 85 milles.

Comme conséquence de cette innovation, la "Québec St. Maurice



POILS FOLLET, NIVEUX ET BARBE SUREFLUS

Quelques Touffus qu'ils soient.

destruit radicalement sans douleur et sans endommager en aucune façon la peau, la plus délicate avec la Barbe de Dr. Simon, de Paris, France.

Et nous n'avons pas peur de la faire essayer. Envoyez-nous 10c pour frais de poste, et nous vous enverrons un paquet assez gros pour vous convaincre de sa parfaite efficacité. Prix \$1.00 le flacon, expédié partout. Adresse: COOPER & CO., Dept. 6, 190, Commissaires et Saint-Sulpice, Montréal.

BUVEZ L'EAU PURE de la SOURCE LAURENTIENNE

Tél. Main 4398.

Jeunes Hommes

qui souffrent — Faites l'essai du médicament du Dr. J. A. H. de Paris, France, contre écoulements, gonorrhées, — sécrétions de la vessie et des reins, — urticaire, — rhumatisme, — etc., etc. Guérison positive sans danger et sans douleur. En vente partout.

TARIF Petites Annonces Classifiées

La Patrie

Invariablement payable d'avance

PROPRIETE A VENDRE. 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le tarif est en conséquence beaucoup plus élevé.

LISTE DES SUCCURSALES

A Montréal et la Banlieue

"PETITES ANNONCES"

NORD

6-G. Black, marchand de ci-

pharmacie, 401 rue St-Denis.

7-Pharmacie Normale, coin des

rues St-Denis et Carré Saint-

Louis.

8-Pharmacie Provost, coin des

rues Roy et St-Denis.

9-Pharmacie Lafontaine, coin des

rues St-Denis et Rachel.

10-Geo. Vandenberg, entrepreneur

de pompes funèbres, coin des

rues Cadieux et Rachel.

11-Pharmacie Charette, 460 avenue

Mont-Royal.

12-Pharmacie Archambault, coin

des rues St-Denis et Marie-

Angèle.

13-Nap. Morissette, épicière, coin

Roy et Mont-Royal.

14-Pharmacie Roy, coin St-Denis

et Laurier.

15-Pharmacie Migneron, 500 rue

St-Denis.

16-Pharmacie L. J. Lafontaine, coin

St-André et Mont-Royal.

17-Lafontaine & Co, confiseurs,

coin Duluth et Cadieux.

18-A. Lalonde, 250 Mont-Royal.

19-J. H. D'Orville, 200 St-

Hubert.

20-J. G. Dugas, 200 St-Lau-

rent.

21-Dr J. A. Charette, 250 Saint-

Louis.

ST-LOUIS ET BOULEVARD

22-Morin & Frère, épiciers, 113

St-Viateur, Ville St-Louis.

23-Pharmacie Sévère, coin Sam-

uel et Beaubien, Parc Mil-

lind.

24-M. J. L. Leger, épicière, 84

Boulevard St-Louis.

25-Joseph Dugal, épicière, 35 St-

Hubert, Villiers.

26-J. Veauville, marchand de por-

celaines, etc., 150 Blvd. Saint-

Louis, Ville St-Louis.

NORD-EST

27-Pharmacie Labranche, coin des

rues Rachel et Amherst.

28-Pharmacie de la Croix, coin

St-André et St-Charles.

29-Pharmacie de la Croix, coin

St-André et St-Charles.

30-Pharmacie de la Croix, coin

St-André et St-Charles.

Situations Vacantes

ON DEMANDE un jeune homme de

15 à 17 ans pour apprendre le

travail de bureau. Références exigées. S'ad-

resser à M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

VOTURIER — On demande un vo-

iturier, bon chauffeur, connaissant

la peinture. Références exigées. S'ad-

resser à M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

Femmes-filles deman-

dées

INSTITUTRICES — On demande des

institutrices, références exigées. S'ad-

resser à M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

INSTITUTRICES — On demande des

institutrices, références exigées. S'ad-

resser à M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

INSTITUTRICES — On demande des

institutrices, références exigées. S'ad-

resser à M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

INSTITUTRICES — On demande des

institutrices, références exigées. S'ad-

resser à M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

INSTITUTRICES — On demande des

institutrices, références exigées. S'ad-

resser à M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

INSTITUTRICES — On demande des

institutrices, références exigées. S'ad-

resser à M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

INSTITUTRICES — On demande des

institutrices, références exigées. S'ad-

resser à M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

INSTITUTRICES — On demande des

institutrices, références exigées. S'ad-

resser à M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

INSTITUTRICES — On demande des

institutrices, références exigées. S'ad-

resser à M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

INSTITUTRICES — On demande des

institutrices, références exigées. S'ad-

resser à M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

INSTITUTRICES — On demande des

institutrices, références exigées. S'ad-

resser à M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

INSTITUTRICES — On demande des

institutrices, références exigées. S'ad-

resser à M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

INSTITUTRICES — On demande des

institutrices, références exigées. S'ad-

resser à M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

INSTITUTRICES — On demande des

institutrices, références exigées. S'ad-

resser à M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

INSTITUTRICES — On demande des

institutrices, références exigées. S'ad-

resser à M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

INSTITUTRICES — On demande des

institutrices, références exigées. S'ad-

resser à M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

INSTITUTRICES — On demande des

institutrices, références exigées. S'ad-

resser à M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

INSTITUTRICES — On demande des

institutrices, références exigées. S'ad-

resser à M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

INSTITUTRICES — On demande des

institutrices, références exigées. S'ad-

A Vendre

MACHINES A piquer, doubles et

simples, à vendre. S'adresser à M. J. L.

Leger, 250 St-Hubert, St-Henri. 144-3

MACHINERIE A VENDRE

Pompe tout ce que vous achetez ou

vendez et avez pour la valeur de votre

argent. Ne vous laissez pas imposer

par l'emploi de balances inexactes

et sans précision. Employez les

balances de M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

MOULIN A SCIE ET A BARBEAU

Tout ce que vous achetez ou

vendez et avez pour la valeur de votre

argent. Ne vous laissez pas imposer

par l'emploi de balances inexactes

et sans précision. Employez les

balances de M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

MOULIN A SCIE ET A BARBEAU

Tout ce que vous achetez ou

vendez et avez pour la valeur de votre

argent. Ne vous laissez pas imposer

par l'emploi de balances inexactes

et sans précision. Employez les

balances de M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

MOULIN A SCIE ET A BARBEAU

Tout ce que vous achetez ou

vendez et avez pour la valeur de votre

argent. Ne vous laissez pas imposer

par l'emploi de balances inexactes

et sans précision. Employez les

balances de M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

MOULIN A SCIE ET A BARBEAU

Tout ce que vous achetez ou

vendez et avez pour la valeur de votre

argent. Ne vous laissez pas imposer

par l'emploi de balances inexactes

et sans précision. Employez les

balances de M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

MOULIN A SCIE ET A BARBEAU

Tout ce que vous achetez ou

vendez et avez pour la valeur de votre

argent. Ne vous laissez pas imposer

par l'emploi de balances inexactes

et sans précision. Employez les

balances de M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

MOULIN A SCIE ET A BARBEAU

Tout ce que vous achetez ou

vendez et avez pour la valeur de votre

argent. Ne vous laissez pas imposer

par l'emploi de balances inexactes

et sans précision. Employez les

balances de M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

MOULIN A SCIE ET A BARBEAU

Tout ce que vous achetez ou

vendez et avez pour la valeur de votre

argent. Ne vous laissez pas imposer

par l'emploi de balances inexactes

et sans précision. Employez les

balances de M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

MOULIN A SCIE ET A BARBEAU

Tout ce que vous achetez ou

vendez et avez pour la valeur de votre

argent. Ne vous laissez pas imposer

par l'emploi de balances inexactes

et sans précision. Employez les

balances de M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

MOULIN A SCIE ET A BARBEAU

Tout ce que vous achetez ou

vendez et avez pour la valeur de votre

argent. Ne vous laissez pas imposer

par l'emploi de balances inexactes

et sans précision. Employez les

balances de M. J. L. Leger, 250 St-

Hubert, St-Henri. 144-3

MOULIN A SCIE ET A BARBEAU

Tout ce que vous achetez ou

vendez et avez pour la valeur de votre

Terre à Vendre

TERRE A VENDRE — Une terre de

137 arpents, 22 milles de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

real, à 2 milles du dépôt de Mont-

TEMPERATURE

Toronto, 16. — Vents frais et modérés du Sud à l'Ouest, pluie et orages de tonnerre à quelques endroits. — Mardi vents du Nord-Ouest au Nord, dissipant le mauvais temps; plus frais demain.

VENT



Les chiffres de la température nous sont fournis par la maison Hearn & Harrison.

Maximum aujourd'hui 67.
Minimum aujourd'hui 50.
Maximum l'an dernier 75.
Minimum l'an dernier 30.

NOTES DE LA TEMPERATURE

Il pleut abondamment dans l'Ontario et à l'ouest de Québec. Dans l'ouest, à part quelques orages d'été, le temps est à peu près chaud.

Température maxima et minima à :
Calgary, 52-66; Winnipeg, 72-82;
Port Arthur, 58-72; St. John's, 50-60;
Toronto, 56-66; Ottawa, 72-82;
Quebec, 50-66; Pointe au Père, 70-80.

Il est tombé un pouce et quatre lignes d'eau à Ottawa depuis hier matin; dans la soirée, il est tombé à Montréal trois dixièmes de pouce.

CALENDRIER

MAI, 17 AOUT 1907.

Fête du jour, 8. Septième, martyrs.

CALENDRIER

Lever du soleil, 5.02.
Coucher du soleil, 7.07.
Lever de la lune, 6.17.
Coucher de la lune, 8.24.

PHASES DE LA LUNE

Première quartier, le 23, à 11 h. 15.
Pleine lune, le 31, à 0.14 a.m.

LE PRIX DU PAIN

LES BOULANGERS DESIRENT L'AUGMENTER DE DEUX SOUS.

L'augmentation du prix du pain dont nous n'avons pas entendu parler depuis six mois tout près, surgit tout à coup plus impérieuse.

Déjà cette question avait été agitée par les boulangers, mais par suite du manque d'entente, l'augmentation du pain n'avait pas passé du domaine de la théorie à celui plus redoutable de la pratique. Cette fois il paraît bien qu'il n'en ira pas de même.

Certains maîtres-boulangers que nous avons interviewés à ce sujet se prononcent très carrément pour la surélévation du prix du pain.

Tout ce se traçant derrière l'anonymat ils font valoir que le prix du pain est inférieur à Montréal à ce qu'il est dans la plupart des villes américaines.

Dans ces conditions il nous a semblé intéressant de demander à M. Labelle, administrateur de la minorité Oglivie de vouloir bien nous tracer un exposé de la situation.

M. Labelle déclare que depuis six mois la farine Manitoba No 1 patte, dont se servent les boulangers a subi une hausse de soixante-deux sous par baril, et qu'elle se vend actuellement \$6.30.

M. Médard Paquette, à qui nous nous sommes par la suite adressés, nous confirme la rumeur mise ce matin en circulation.

—Certainement que le prix du pain va augmenter, sinon tous les boulangers finiraient par faire faillite, car dans les conditions actuelles ils perdent de l'argent.

—J'affirme qu'aux prix actuels, en employant de la farine de première qualité, la plupart perdent de l'argent. Ainsi d'après mes calculs, je perds onze piastres par semaine.

Je déclare tout net que je ne tiens pas commerce et que je ne travaille pas jour et nuit pour le plaisir de perdre de l'argent et m'user le tempérament.

L'augmentation du pain est nécessaire. Non pas une augmentation dérisoire, mais une augmentation substantielle comme notre marchandise et d'au moins deux sous par pain.

LE CLUB LIBERAL SAINT-LOUIS

L'excursion du Club Libéral St-Louis, au lac St-Pierre, à bord du "Berthier", est remise au 30 courant.

REVEIL-MATIN MALENCOTREUX

(Dépêche spéciale à la Patrie).

NEW-YORK, 16. — Un réveil-matin s'est mis à sonner d'une façon si bruyante dans la poche du paletot de M. Henri Robitaille qui déferqua du paletot de la Cie Transatlantique, la "Britagne", que l'officier de douane l'a empêché de quitter le quai avec son compagnon M. Eug. Allaire. Tous les passagers avaient été fouillés excepté celui de M. Robitaille. L'inspecteur y découvrit six boîtes contenant vingt-cinq épinglettes de cravates. M. Robitaille, surpris de voir somme on fouillait ses poches, déclara tout bonnement que ces cravates étaient pour ses amis et voulut les reprendre, mais l'officier de douane les garda, le renvoyant au collecteur des douanes pour discuter la question.

M. Henri Robitaille est le représentant de la "Eureka Distillery Co." de Québec.

PERSONNEL

M. O. S. Perrault, de l'Imperial Tobacco Co., est revenu d'un voyage à la Malbie et dans le bas du fleuve, ce matin.

M. F. A. Veltch est en promenade pour dix jours à Chicago.

Mlle Eva Fournier et Eva Soly sont revenues hier d'un voyage à Québec. Toutes deux ont été dire adieu à M. Jules Fournier, qui est parti vendredi pour l'Europe.

RECOMPENSE

Une sacoche en perles contenant des bijoux, de l'argent et autres articles a été perdue samedi après-midi de la Pointe-aux-Trembles à Charlevoque.

Pour remettre à l'hôtel Bonenfant à Charlevoque ou à son propriétaire, Madame Jos. Corbelle, 2512 St-Robert, Boul. St-Denis. Récompense généreuse. 116-1

Le "Power" annonce d'importantes réductions

Les prix du gaz d'éclairage seront désormais soumis à l'action de l'échelle mobile, à l'instar du système de Londres, et les prix de l'électricité sont réduits de 33 1-3 p. c.

Une communication officielle de la compagnie Montreal Light, Heat & Power annonce au public que la compagnie en vertu de l'absence de tout contrat avec la ville et les citoyens, a résolu de faire bénéficier ses clients d'une réduction substantielle dans les prix de l'éclairage au gaz et de l'électricité.

La compagnie a décidé d'appliquer, pour la consommation du gaz d'éclairage, le système en vigueur à Londres, et dit: "l'échelle mobile, en vertu de laquelle les prix devront diminuer au fur et à mesure que le dividende augmentera. La circulation ne dit point quel sera le prix initial de l'échelle mobile, mais elle annonce qu'un escompte sera accordé le 1er octobre en sus des réductions offertes.

Il n'est pas question de gaz de chauffage. Quant à l'électricité, la compagnie offre une réduction de 33 1-3 p. c. sur les prix actuels, à quiconque signera un contrat d'au moins cinq ans.

La compagnie déclare qu'elle paie maintenant sept pour cent à ses actionnaires et que tous les bénéfices ultérieurs devront profiter aux consommateurs comme aux actionnaires.

Voici le texte

DE LA COMMUNICATION

adressée, ce matin, par la compagnie du Power au public de Montréal:

LE "POWER" ADOPTE L'ECHELLE MOBILE DE SA PROPRE INITIATIVE

Il y a quelque deux ou trois ans alors que nous étions en négociation avec la Cie de Montréal relativement à la fourniture de l'électricité et du gaz, une proposition fut faite au comité pour l'adoption de l'échelle mobile en

vigueur à Londres dont les facteurs sont:

Un dividende fixe et des recettes nettes.

Le prix initial et des réductions. Le rapport de l'augmentation des recettes nettes avec la diminution des prix.

La compagnie offrait de donner des réductions au public après que le dividende fixe eût atteint sept pour cent (7 p. c.). Le conseil n'aurait pas cette proposition, qui n'est pratiquement dans le statu quo. Dans l'intervalle, la "Montreal Light, Heat & Power Company", de son propre mouvement, et en dépit du fait qu'elle avait un contrat avec les citoyens de Montréal (quel contrat ne doit pas expirer avant mai 1910, à \$1.20 le mille pieds pour la lumière du gaz) a offert volontairement aux citoyens l'an dernier, une réduction de cinq cents le mille pieds, et cette année une réduction de 10 cents le mille pieds.

Elle a aussi augmenté cette année son dividende à sept pour cent et commence l'application de l'échelle mobile des prix mis en vigueur à Londres sans aucun contrat de la ville, et, enfin, que le public puisse bénéficier de cette échelle des prix, elle a décidé de donner à partir du 1er octobre, 1909 une escompte sur les prix de la lumière électrique, qui tomberont ainsi, au même taux qu'ils étaient avant la consolidation des présentes compagnies. A savoir: 15 cents par Kilowatt, moins 33 1-3 p. c. Tous les clients qui signeront avec la compagnie un contrat de cinq ans ou plus longtemps qu'ils le voudront, bénéficieront de ce taux. La compagnie a voulu insérer cette clause dans son contrat.

Le consommateur devra bénéficier des réductions futures que la

compagnie espère faire de temps en temps pendant la continuité de tout contrat qu'elle peut faire et de plus nettes.

"Au cas où un consommateur quittera la ville ou abandonnera ses affaires, son contrat sera annulé."

A l'avenir, comme la compagnie accorde des bénéfices au consommateur en réduisant le prix de l'électricité, il doit lui être permis de payer comme recettes initiales un dividende accru — en d'autres termes, le public nous donne l'opportunité de faire des affaires, et la compagnie les moyens et le pouvoir de les bien conduire — de sorte que le public et la compagnie seront également intéressés comme des associés.

L'"échelle mobile" force la compagnie à avoir un capital aussi bas que possible, parce que — "Son capital étant moindre, elle pourra avoir un plus grand dividende — par suite de la réduction des prix" et encore "Plus son capital sera petit, plus elle pourra donner en dividende aux actionnaires, en conséquence l'"échelle mobile" permet de ne pas leur donner moins du capital que ce soit la profession de notaire pendant plus de quarante-huit ans à Saint-Ours et à Sainte-Agathe, est mort, hier matin, à l'hospice Bourget, à la suite d'une maladie qui a duré plusieurs mois.

Le défunt était l'un des figures les plus populaires du comté de Richelieu. Il fut l'âme dirigeante des cercles politiques libéraux de ce comté.

M. Bazin, qui était âgé de 72 ans, naquit à Saint-Ours, où de 1860 à 1892 il exerça sa profession. A cette époque, il alla s'établir à Sainte-Agathe, où il pratiqua jusqu'à l'année dernière.

Le nombre d'agents de police n'est pas toujours suffisant. Il y a trois semaines, le policier Valade se faisait presque assommer à coups de bouteille par un individu qui artrait et, samedi soir, il a été mordu aux jambes et aux bras par un forcené tire qu'il voulait conduire au poste.

Samedi, vers dix heures du soir, une bagarre se produisit au coin des rues Craig et Saint-Charles-Barrôme. Valade accourut et tenta de séparer les combattants. Mal lui en prit, car un nommé Jean Feaullien alias "Charlot" français d'origine, lui sauta à la gorge et tenta de l'étouffer. Valade se défendit, mais l'individu, rendu fou par l'alcool, mordit l'agent aux mains et le blessa assez grièvement, pour l'empêcher de reprendre son service d'ici à quelques jours. Feaullien a été traduit devant le Recorder et envoyé en prison jusqu'à ce que le constable Valade puisse venir raconter son histoire.

FEU M. J. PERRAULT

Il nous fait peine d'annoncer la mort de Henri Joseph Perrault, devenue ce matin, au domicile de ses parents, 399 rue Duluth. Le défunt n'était âgé que de 24 ans et il a succombé à une maladie de langueur. Il venait de terminer de brillantes études au collège de Assomption et se destinait à l'état ecclésiastique. Depuis plus d'un an, cependant, sa santé chancelante l'o-

bligea à prendre un repos forcé. Il passa quelque temps à Ste-Agathe, comptant que l'atmosphère fortifiante du nord lui ferait du bien, mais il dut revenir dernièrement, très affaibli. M. Perrault est mort ce matin, entouré de tous les secours de la religion. Il était le fils de feu Stanislas Perrault, le frère unique de M. O. S. Perrault, de l'Imperial Tobacco; le beau-frère de M. Léonidas Langlois, marchand de la rue Ontario, de M. F. X. St-Denis, de la maison Gunn, Langlois et Cie, et de Dr Brault. Avis des funérailles plus tard.

Nos condoléances à la famille.

LE CHEF TREMBLAY ABSENT

Le chef Tremblay est parti samedi soir pour Regina, Alberta, où il assistera cette semaine, à la convention de l'association des chefs de pompiers du Canada. En l'absence du chef Tremblay, le sous-chef St-Pierre aura charge du département.

UNE SECOUSSE SISMIQUE

WASHINGTON, 16. — Une secousse de tremblement de terre a été ressentie au sismographe, du bureau météorologique. Cette secousse, qui ne fut pas violente, a duré une heure depuis 2.05 ce matin. On croit que l'origine est à 2,500 milles de distance, soit en Californie ou sur la côte du Mexique, ou encore dans les environs des Açores.

LE CLUB LIBERAL SAINT-LOUIS

L'excursion du Club Libéral St-Louis, au lac St-Pierre, à bord du "Berthier", est remise au 30 courant.

REVEIL-MATIN MALENCOTREUX

(Dépêche spéciale à la Patrie).

NEW-YORK, 16. — Un réveil-matin s'est mis à sonner d'une façon si bruyante dans la poche du paletot de M. Henri Robitaille qui déferqua du paletot de la Cie Transatlantique, la "Britagne", que l'officier de douane l'a empêché de quitter le quai avec son compagnon M. Eug. Allaire. Tous les passagers avaient été fouillés excepté celui de M. Robitaille. L'inspecteur y découvrit six boîtes contenant vingt-cinq épinglettes de cravates. M. Robitaille, surpris de voir somme on fouillait ses poches, déclara tout bonnement que ces cravates étaient pour ses amis et voulut les reprendre, mais l'officier de douane les garda, le renvoyant au collecteur des douanes pour discuter la question.

M. Henri Robitaille est le représentant de la "Eureka Distillery Co." de Québec.

PERSONNEL

M. O. S. Perrault, de l'Imperial Tobacco Co., est revenu d'un voyage à la Malbie et dans le bas du fleuve, ce matin.

M. F. A. Veltch est en promenade pour dix jours à Chicago.

Mlle Eva Fournier et Eva Soly sont revenues hier d'un voyage à Québec. Toutes deux ont été dire adieu à M. Jules Fournier, qui est parti vendredi pour l'Europe.

RECOMPENSE

Une sacoche en perles contenant des bijoux, de l'argent et autres articles a été perdue samedi après-midi de la Pointe-aux-Trembles à Charlevoque.

Pour remettre à l'hôtel Bonenfant à Charlevoque ou à son propriétaire, Madame Jos. Corbelle, 2512 St-Robert, Boul. St-Denis. Récompense généreuse. 116-1

LE TELEPHONE BELL

Le nouvel almanach des adresses à l'usage des abonnés du téléphone Bell, contient deux millions de noms de plus que le dernier qui a été publié. Vingt-cinq mille exemplaires de cet almanach seront distribués à partir de demain.

LES PLAISIRS DE LA VILLEGIATURE

UN JOLI PIQUE-NIQUE ORGANISE POUR LES RESIDENTS D'ETE DE BOUCHERVILLE. — UNE COURSE DE YACHTS.

(Spécial à la Patrie)

BOUCHERVILLE, 16. — Le bois de M. Toussaint Sicotte, à la Grande Côte avait un aspect animé, samedi dernier. Il retentissait des cris joyeux des enfants, du rire perlé des dames et des voix plus graves des messieurs qui les accompagnaient. C'était, ce jour-là, ou plutôt cet après-midi, une fête de famille à laquelle avaient été invités tous les résidents d'été de la localité, avec leurs familles. On avait organisé un pique-nique qui a eu un succès éclatant. Les organisateurs étaient MM. Raoul Delormier, Paul Leduc, P. Emile Lamarche, Emile Beauchamp.

MM. Raoul Gauthier et Paul Emile s'étaient chargés du département des rafraîchissements et ils ont été très populaires. Les organisateurs avaient mis au programme plusieurs courses, pour les enfants de tous âges, les dames et les messieurs. Les concurrents se sont faits nombreux et la victoire a été vivement disputée.

Après le retour à la course pour yachts de famille, qui n'avait pu avoir lieu le jour des récentes. Les vainqueurs ont été MM. Carrière, "Froufrou", 1er prix; Raoul Viau, le "Famel", 2e prix; Drs H. Duhamel et Paquette, 3e prix.

Le soir, à l'hôtel Charron, ont lieu la distribution des prix. MM. Lalonde, président des régates, et Raoul Delormier, président du pique-nique, prononcèrent un discours, après quoi, M. Paul Leduc, secrétaire du pique-nique fit la distribution des objets de valeur qui constituaient les prix aux vainqueurs.

LE PERE DU JUGE BAZIN

LE VIEUX NOTAIRE J. S. P. BAZIN, UNE FIGURE POPULAIRE DU COMTE RICHELIEU, EST DECEDÉ HIER.

Le nombre d'agents de police n'est pas toujours suffisant. Il y a trois semaines, le policier Valade se faisait presque assommer à coups de bouteille par un individu qui artrait et, samedi soir, il a été mordu aux jambes et aux bras par un forcené tire qu'il voulait conduire au poste.

Samedi, vers dix heures du soir, une bagarre se produisit au coin des rues Craig et Saint-Charles-Barrôme. Valade accourut et tenta de séparer les combattants. Mal lui en prit, car un nommé Jean Feaullien alias "Charlot" français d'origine, lui sauta à la gorge et tenta de l'étouffer. Valade se défendit, mais l'individu, rendu fou par l'alcool, mordit l'agent aux mains et le blessa assez grièvement, pour l'empêcher de reprendre son service d'ici à quelques jours. Feaullien a été traduit devant le Recorder et envoyé en prison jusqu'à ce que le constable Valade puisse venir raconter son histoire.

FEU M. J. PERRAULT

Il nous fait peine d'annoncer la mort de Henri Joseph Perrault, devenue ce matin, au domicile de ses parents, 399 rue Duluth. Le défunt n'était âgé que de 24 ans et il a succombé à une maladie de langueur. Il venait de terminer de brillantes études au collège de Assomption et se destinait à l'état ecclésiastique. Depuis plus d'un an, cependant, sa santé chancelante l'o-

bligea à prendre un repos forcé. Il passa quelque temps à Ste-Agathe, comptant que l'atmosphère fortifiante du nord lui ferait du bien, mais il dut revenir dernièrement, très affaibli. M. Perrault est mort ce matin, entouré de tous les secours de la religion. Il était le fils de feu Stanislas Perrault, le frère unique de M. O. S. Perrault, de l'Imperial Tobacco; le beau-frère de M. Léonidas Langlois, marchand de la rue Ontario, de M. F. X. St-Denis, de la maison Gunn, Langlois et Cie, et de Dr Brault. Avis des funérailles plus tard.

Nos condoléances à la famille.

LE CHEF TREMBLAY ABSENT

Le chef Tremblay est parti samedi soir pour Regina, Alberta, où il assistera cette semaine, à la convention de l'association des chefs de pompiers du Canada. En l'absence du chef Tremblay, le sous-chef St-Pierre aura charge du département.

UNE SECOUSSE SISMIQUE

WASHINGTON, 16. — Une secousse de tremblement de terre a été ressentie au sismographe, du bureau météorologique. Cette secousse, qui ne fut pas violente, a duré une heure depuis 2.05 ce matin. On croit que l'origine est à 2,500 milles de distance, soit en Californie ou sur la côte du Mexique, ou encore dans les environs des Açores.

LE CLUB LIBERAL SAINT-LOUIS

L'excursion du Club Libéral St-Louis, au lac St-Pierre, à bord du "Berthier", est remise au 30 courant.

REVEIL-MATIN MALENCOTREUX

(Dépêche spéciale à la Patrie).

NEW-YORK, 16. — Un réveil-matin s'est mis à sonner d'une façon si bruyante dans la poche du paletot de M. Henri Robitaille qui déferqua du paletot de la Cie Transatlantique, la "Britagne", que l'officier de douane l'a empêché de quitter le quai avec son compagnon M. Eug. Allaire. Tous les passagers avaient été fouillés excepté celui de M. Robitaille. L'inspecteur y découvrit six boîtes contenant vingt-cinq épinglettes de cravates. M. Robitaille, surpris de voir somme on fouillait ses poches, déclara tout bonnement que ces cravates étaient pour ses amis et voulut les reprendre, mais l'officier de douane les garda, le renvoyant au collecteur des douanes pour discuter la question.

M. Henri Robitaille est le représentant de la "Eureka Distillery Co." de Québec.

PERSONNEL

M. O. S. Perrault, de l'Imperial Tobacco Co., est revenu d'un voyage à la Malbie et dans le bas du fleuve, ce matin.

M. F. A. Veltch est en promenade pour dix jours à Chicago.

Mlle Eva Fournier et Eva Soly sont revenues hier d'un voyage à Québec. Toutes deux ont été dire adieu à M. Jules Fournier, qui est parti vendredi pour l'Europe.

RECOMPENSE

Une sacoche en perles contenant des bijoux, de l'argent et autres articles a été perdue samedi après-midi de la Pointe-aux-Trembles à Charlevoque.

Pour remettre à l'hôtel Bonenfant à Charlevoque ou à son propriétaire, Madame Jos. Corbelle, 2512 St-Robert, Boul. St-Denis. Récompense généreuse. 116-1

REPOSE DE L'ECHÉVIN LARIVIERE

A l'entrevue de M. Janin, surintendant de l'aqueduc

Un rédacteur de la PATRIE a rencontré ce matin M. l'échevin Larivière et la conversation suivante s'est engagée:

"Que pensez-vous, M. Larivière, de l'entrevue de M. Janin, relativement à votre témoignage?"

"Franchement, cette entrevue de M. Janin m'amuse. A la lire, on dirait que M. Janin est tombé du ciel pour sauver Montréal."

"Je n'ai commis aucune injustice à cet officier municipal. Je connais sa valeur. Il est nerveux et facile à monter." Il a tort de se défendre sans être attaqué; cette conduite pourrait peut-être lui être fatale.

"Dans mon témoignage, je n'ai

visé aucun employé; j'ai attaqué le système d'administration, voilà tout."

"Le surintendant de l'aqueduc veut donc prévenir les coups, puis-je lui défend son administration qui n'est pas attaquée."

"Advenant la fusion du département de la voirie et de l'aqueduc, la position de M. Janin ne devient pas vacante, et s'il a rendu tant de services à la ville et s'il est aussi indispensable qu'il le prétend, j'espère que le conseil saura lui rendre justice."

Sur ce, l'échevin Larivière, qui paraissait affaibli, donna une poignée de main au journaliste et continua son chemin.

La récolte de l'Ouest passera par Montréal

"Le grain américain passera cette année en grande quantité par Montréal." C'est la déclaration qui est tombée des lèvres de M. G. W. Stephens, qui répondait aux journalistes qui le questionnaient au sujet de la diminution de la quantité de grain dans les éleveurs cette année, comparativement aux autres années.

"Les moissonneurs américains croient faire mieux en expédiant une certaine quantité de grain par l'Ouest, mais ils vont bientôt se convaincre que la route de Montréal est la meilleure et dans quelques jours nous avons besoin d'être prêts car nous serons envahis par le grain des Etats-Unis", a déclaré le président des commissaires du port.

M. L'ECHÉVIN BRODEUR

M. J. A. A. BRODEUR, AVOCAT, EST ELU PAR ACCLAMATION ECHÉVIN DU QUARTIER EST, POUR LE SIEGE No. 2.

A midi aujourd'hui, M. J. A. A. Brodeur, avocat, a été élu par acclamation, échevin du quartier Est,

pour le siège No. 2, en remplacement de feu l'échevin Lévy. M. René Beauset, greffier-adjoint de la ville, a déclaré le nouvel échevin élu, en présence d'un grand nombre d'électeurs et des échevins Lanouette, Robitaille, Larivière Sadler, Leclair et O'Connell.

M. J. A. A. BRODEUR, échevin du quartier est, siège No. 2.

Les funérailles auront lieu mardi, le 17 courant, en l'église de Valence après l'arrivée du train qui laisse Montréal à huit heures et vingt minutes avant midi.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 146-1

DESAUTELLES.—En cette ville, le 15 courant, à l'âge de 12 ans 7 mois, Céline Desautels, enfant de Joseph Etienne Desautels.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant.

Le convoi funéraire partira de la demeure de son père, No 1021 rue Paré, à 10 heures, pour se rendre à l'église St-Edouard et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 146-3

HERBERT.—M. Edouard Herbert, de St-Paul, de aux Noix, décédé à l'hôpital des incurables, à l'âge de 57 ans et dix mois.

Le service aura lieu à St Paul, à 8 heures, après l'arrivée du train. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 146-3

LAVALLOIS.—M. Lavallois, le 14 août, à l'âge de 70 ans, après 24 jours, François Lavallois, ancien marchand de chaussures.

Les funérailles auront lieu mardi, le 17 du courant.

Le convoi funéraire partira de sa demeure, No 455 rue Ontario Est, à 7 h 12 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Le service sera chanté à 8 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 146-1

PERRAULT.—En cette ville, le 16 courant, à la demeure de sa mère, 399 rue Duluth, à l'âge de 24 ans 3 mois 23 jours, Joseph Henri René Perrault.

Avis des funérailles plus tard. 146-1

TETRAULT.—A cette ville, le 14 août 1909, à l'âge de 3 ans et 11 jours, Joseph Adolphe Arthur Wilfrid, enfant bien-aimé de Joseph Arthur Tetrault, représentant de la "Star Iron Co. Ltd."

Les funérailles auront lieu mardi, le 17 du courant.

Le convoi funéraire partira de la demeure de son père, No 1654 rue Espérance, à 4 h 30 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 146-1

SERVICE ANNIVERSAIRE

GUERIN.—Mardi, le 17 courant, à 8 heures, à l'église des Pères du Sacrement, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Nelly St-Denis, épouse de Louis J. Guérin. Parents et amis sont priés d'y assister. 146-2

IL VOLA UNE BOITE de sardines Golf Club. Elles sont si